

Chapelle Saint Gildas en Carnoët

association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du trégor

Mémento

A.R.S.S.A.T. : Association Loi 1901 - N enregistrement :

227/1969

SIEGE SOCIAL : Mairie de Lannion ou CONTACTER :

Madame LE BROZEC

47 avenue de Lorraine

22300 LANNION Tel: 96 48 35 98

Président d'Honneur : Membres d'Honneur

Monsieur J.C. MENOU Mr et Mrs PRATT - Professeurs -

EXETER - N.H. - USA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Mr. C. BERGER Mr. Ph. BALLARD Mme. N. CHOUTEAU Melle. E. CROLARD	Perros-Guirec Lannion Penvénan Tréquier	Vice-Président
Mme. S. DELORME Mr. F. ESNAULT Pr. Y. GARLAN	Trébeurden Lannion Ile Grande	Bibliothécaire
Melle O. GUERIN Melle A. HENRY	Trébeurden Lannion	Secrétaire Secrétaire - Adjointe
Mme M. LE BROZEC Melle V. MAILLEN Mr. E. MAZE	Lannion Port-Blanc/ Bagnoles de l'Orme Trégastel	Présidente
Mr. J. Y. MOISAN Mme PINEL	Lannion Lannion	Trésorier
Pr.J.P. PINOT Melle M. UGLAND	Lannion Lannion	Vice-Président
Mr.P. WARTEL	Trébeurden	Responsable Tonquédec
Mme J. WARTEL	Ile Grande	Bibliothécaire Adjointe

ASSOCIATIONS "CORRESPONDANTES" :

- Associations pour la Protection, l'Etude et la Gestion des Iles Trégorroises :

A.P.E.G.I.T.

- Société d'Etudes Historique et Archéologique du GOELO

- Société d'Emulation des Côtes-du-Nord
- Centre Culturel de Plestin
- Institut Culturel **de** Bretagne : Préhistoire et Archéologie, Histoire, Art et Architecture.
 - Bibliothèque Municipale de Lannion
- A.M.A.R.A.I.: Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LOCAL :

Il se situe dans les bâtiments de l'ancien collège de KER MARIA, à Lannion (derrière la gare routière), au fond de la cour, 2ème étage - Entrée par le grand portail rue de la Bienfaisance ou par le parking de la gare routière. Le grand portail est fermé le samedi. Il faut entrer soit par la petite porte rue de la Bienfaisance, soit par le parking de la gare routière.

BIBLIOTHEQUE:

Elle fonctionne lorsque le local est ouvert et principalement lors des réunions (voir ci-dessous) - Mmes DELORME & WARTEL se tiennent à votre disposition pour tout emprunt de livres ou documentation.

REUNIONS :

En principe : le Ier samedi de chaque mois (sauf Août et parfois Juillet, selon la présence ou non de la Présidente). Les réunions sont reportées au samedi suivant lorsque le premier samedi tombe pendant des vacances scolaires ou un jour férié, ou lors d'une conférence ou d'une sortie de l'Association. Elles sont indiquées dans les circulaires et on peut toujours se renseigner soit auprès de Mme LE BROZEC ou de Melle O. GUERIN.

PERSONNES A CONTACTER pour intervention urgente ou tous renseignements, par exemple :

Mme LE BROZEC : Tél : 96 48 35 98 47 avenue de Lorraine - 22300 LANNION

Mme N. CHOUTEAU : Tél : 96 92 65 72 route du Port-Blanc - 22700 PENVENAN

Melle O. GUERIN: Tél: 96 23 58 76 53 bis, route des Plages - 22560 TREBEURDEN

M.C. BERGER: Tél: 96 23 17 64 40 rue Duguesclin - 22700 PERROS-GUIREC





LANNION. – Soixante-dix personnes étaient réunies samedi au centre Savidan pour écouter M. Le Cornec, chercheur associé au du Morbihan, qui évoqua, à l'invitation de l'ARSSAT, la néolithisation de l'Ouest Européen et le phénomène mégalithique. Dans un pas été oubliées les allées couvertes de Kerguntuil, de l'île-Grande ment intéressantes sur le plan mégalithique pour la compréhension du mode de vie des civilisations.

24/02/90

ARSSAT #103190

Les fouilles de Plouër-sur-Rance passées au microscope

C'est une mini-leçon de recherches archéologiques qu'ont pu prendre, samedi après-midi, les quelque 30 personnes qui ont assisté à la conférence organisée par l'ARSSAT (recherche et sauvegarde des sites archéologiques du Trégor) et consacrée aux fouilles ayant abouti à la mise au jour de la ferme de Boisanne, près de Plouër-sur-Rance. Une découverte présentée par celui qui en connaît sans doute le mieux le chemine-

ment: Yves Ménez, conservateur aux Antiquités préhistoriques de Rennes et responsable du chantier.

De la découverte fortuite d'un souterrain datant de l'Age de Fer, sur l'aire de construction de la nouvelle déviation de Dinan, à la reconstitution du plan complet de l'exploitation agricole gauloise, en passant par les diverses techniques de fouilles et méthodes d'interprétation, cet expert a narré par le menu ce programme archéologique de deux années, dont il élabore actuellement, la synthèse finale.

Synthèse qui débouchera sur une exposition consacrée aux vestiges du deuxième Age du Fer trouvés dans la région - comme le camp de Saint-Symphorien à Paule - présentée au musée de Saint-Brieuc à partir de juin prochain et durant... deux ans. D'ici la pause estivale, deux autres rendez-vous attendent les fidèles de l'ARSSAT: une sortie à Pordic, pour visiter des domens transeptés, le 29 avril, et une conférence consacrée aux jubés de Bretagne,



le 5 mai.

Pour la rentrée de septembre, l'association, outre ses habituels cycles de conférence, a prévu de

mettre sur pied une sortie « Sur les traces des vestiges romains », entre Lannion et l'Aber-Wrac'h, via Morlaix.

BILAN ACTIVITES 1990

Jetons un coup d'oeil sur 1990 et voyons de quoi fût faite cette année qui s'achève. Le "cru" 1990 se composait de :

- CONFERENCES :

- Le 27 janvier : M. Le professeur Y. Garlan nous entrainait vers les "Colonies Grecques de la Mer Noire."
- Le 24 février : M. Le Joël Le Cornec parlait du "Mégalithisme dans l'Ouest Européen" et présentait ses travaux sur le Petit-Mont (Arzon), en prélude à une sortie.
- Le 7 avril : M. Y. Menez nous faisait découvrir le site de Plouër-sur-Rance.
- Le 5 mai : MM. Y. Pelletier et J.Y. Kermoal présentaient, l'un "Les Jubés de Bretagne", l'autre "La Chapelle de Kerfons et son Jubé".
- Le 22 septembre : Mme G. Vincent nous emmenait vers les terres lointaines d'Amérique du Sud pour nous permettre de mieux faire connaissance avec les pays de l'or, là encore, en avant-première d'une sortie.
- Le 13 octobre : M. A. Bigaignon racontait, avec passion, la vie et l'oeuvre de son ancêtre, Evêque-Cardinal Trégorrois : Even Bégaignon.
- Le 15 décembre : Melle M. Y. Daire dressait le bilan des fouilles de l'atelier de sel de Landrellec. On peut dire qu'environ 400 personnes ont suivi ces conférences.

- SORTIES :

- Le 25 mars, nous partions pour la presqu'ile de Rhuys et visitions le Petit-Mont à Arzon, et le château de Suscinio, entre autres.
- (Voir compte-rendu page 44)
- Le 29 avril, M. J. l'Helgouac'h nous faisait découvrir les magnifiques monuments mégalithiques de la région de Pornic. (voir compte-rendu page 46)
- Le 17 juin, notre journée "familles", qui devient une tradition, se déroulait sur l'Ile Milliau, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale.
- Le 29 septembre, suite à la conférence de Mme G. Vincent, nous allions découvrir l'exposition de l'Abbaye de

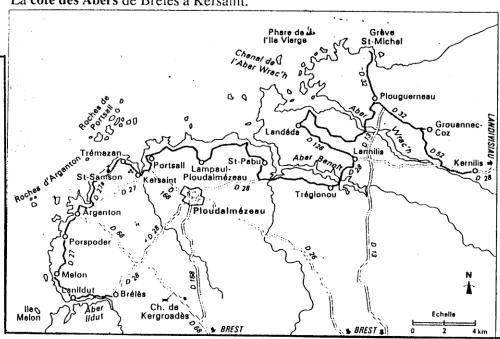
: Visite de l'exposition " L'or de Colombie " à l'abbaye de Daoulas. Matinée

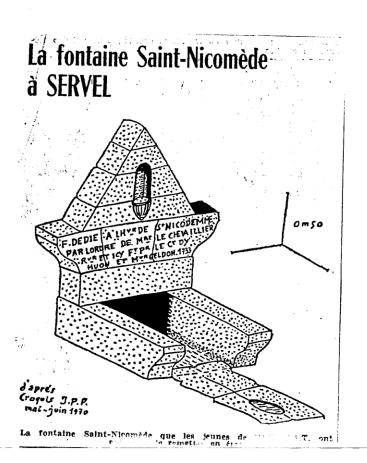
Midi

: Repas à Saint - Renan

Après-midi : Le menhir de Kerloas en Plouarzel.

La côte des Abers de Brélès à Kersaint.





Daoulas et les merveilleux bijoux colombiens présentés. L'àprès-midi, petit tour du côté des Abers.

Le 2 décembre, nous reprenions une formule déjà "testée": la balade de la demi-journée dans le Trégor. Nous sommes partis voir, ou revoir, le patrimoine architectural de Trédrez-Locquémeau.

- TRAVAUX:

sur le terrain :

= le 10 février, nous dégagions, en compagnie du propriétaire et de M. Harbonville, la très jolie fontaine de Saint-Nicodème (Servel).

= du 2 au 8 mai, nous avons effectué, sous la direction de Melle M. Y. Daire (C.N.R.S. Rennes) la fouille de sauvetage de l'atelier de sel de Landrellec (Pleumeur-Bodou). Voir rapport de fouille page 17.

= tout au long de l'année, poursuite

des inventaires :

- les fontaines, dont le nombre devient impressionnant. La liste s'allonge et nous insistons pour que chaque commune soit couverte par une personne ou une équipe, pour plusieurs raisons ; une question de coût d'abord. Nous **avons** décidé de prendre en charge les achats de pellicules, des membres de l'Association se chargeant du développement. Mais notre budget ne nous permet pas d'indemniser les frais de déplacements (essence et kilomètres) des personnes qui travaillent à cet inventaire. Il faut donc éviter les rayons d'action trop étendus.

Puis, deuxième raison, la perte de temps. D'où la nécessité de trouver des équipes sur place. Le travail n'est pas difficile et M. Berger se tient à la disposition des bonnes volontés pour leur expliquer la marche à suivre.

- Les mégalithes, de l'arrondissement de Lannion sortira en mars 1991. Il demandera un complément, car d'autres monuments ont encore été découverts et il reste les autres arrondissements des Côtes d'Armor à faire!

Pour ces réalisations : nous fondons de grands espoirs sur la mise en place de la "Fédération" des Associations Historiques, Archéologiques et Patrimoine qui vient de ce créer. Nous pensons que c'est une structure idéale pour ces travaux d'inventaires. La totalité du Trégor historique pourrait être couvert par les associations locales et le travail de chacun mis en commun permettrait des publications complètes et intéressantes.

- LES AUTRES ACTIVITES :

les visites guidées :



le Mand "A.R.S.S.A.T' Salon des Retraites

 sur les sites acquis par le département, et plus particulièrement celui du Yaudet, puisque l'Association en a la responsabilité, pour l'animation.

Cet été 90, nous avions demandé à des étudiantes en Histoire de l'Art de la Faculté de Rennes d'assurer leS visites. Melles Picault pour juillet et Moreau pbur août l'ont fait avec beaucoup de compétence, d'intérêt et de sérieux. Si le nombre de visiteurs fût moins important que sur d'autres sites, la chaleur et une information un peu déficiente dans la presse en sont peut-être responsables.

Il faut remercier aussi M. J.P. Pinot qui a mis "en vitrine" des documents sur le site qui ont intéressé un nombreux public. Merci aussi aux personnes, et en particulier Mmes Wartel et Delorme et M. C. Berger qui., ont assuré les marchés du jeudi à Lannion. En effet; ' les Périmètres Sensibles (Conseil Général) ont mis à notre disposition un matériel d'information à disposer sur les marchés et destiné à informer le public sur les animations proposées sur les différents sites acquis. Pour l'été prochain, nous lançons un appel au peuple : il faudrait une relève ! Nos deux étudiantes ont apporté leur présènce et leur aide, mais on peut mieux faire !

Elles ont aussi assuré les commentaires des circuits organisés pour le :

- C.C.A.S. de Trégastel (camp de vacances EDF/GDF). Cela fait maintenant 3 ans que nous apportons notre concours à l'animation de ce centre de vacances. Nous ne sommes pas les seuls, d'autres membres de l'Association apportent leur compétence et leur passion dans le programme d'animations., Nous rappelons que les visites du Yaudet peuvent se faire, "hors saison" pour des groupes ou des établissements, scolaires, il suffit pour cela, de prendre contact avec Mme M. Le Brozec.
- Il ne faut pas oublier les membres de l'Association qui acceptent, tout au long de l'année, de mener des visiteurs à la découverte des richesse de notre patrimoIne:. trégorrois.

et encore ...

- la publication d'une plaquette sur le site du Yaudet! Le texte est le travail de membres de l'ARSSAT, et en particulier de MM. Mazé et Berger, de M. Le Potier (chargé du patrimoine des Côtes-d'Armor au Conseil Général), les photos de MM. Follorou, Le Potier et Bonin, et la publication du Conseil Général (Périmètres Sensibles). Nous avons dû offenser la déesse de Yaudet, car la sortie de cet ouvrage, mais, vous en saurez le fin mot en allant voir à la page 9.
- notre participation au "Salon des retraités et futurs retraités" qui s'est tenu à Lannion, les 26, 27 et 28 octobre. Merci aux membres de l'Association qui ont "tenu"



L'ARS terres trec de Coattrec



Un travail qui mobilise chaque semaine une demi-douzaine de bénévoles au local de l'association à l'OMS.



Dans le calme du local de l'ARSSAT, rue de Kermaria, on classe les « reliques » de Coatfrec, les pavés que foula Guy Eder de La Fonte-nelle.

le stand et renseigné les visiteurs sur les activités de l'ARSSAT.

- le marquage de la céramique de Coatfrec, découverte lors de travaux réalisés dans le château en 1974.
- poursuite et mise à jour de l'inventaire du matériel de Tonquédec, déjà très avancé par Melles Maillen et Crolard.
- la mise **en route** de "l'Année des Châteaux" 1991. Nous avons souhaité faire prendre conscience aux jeunes de la valeur du patrimoine dont ils seront les gérants dans les années à venir. En pratique : nous souhaiterions qu'un enseignant du primaire choisisse un monument de sa commune'

(motte, manoir, château) et en fasse localisation (cadastre) l'historique (archives) et une représentation sous quelque forme que ce soit : maquette, montage photos, montage vidéo ou autre-

Les contacts ont été pris avec les enseignants au cours de leur réunion pédagogique. Ils auront ensuite l'année scolaire .pour la réalisation du projet choisi. Une exposition, en juin, permettra 'de mettre en> valeur, les travaux réalisés. Nous choisirons comme cadre géographique : l'arrondissement de Lannion.

- mise en route aussi d'un projet commun à M. H. Le Gpff, M. J. Boutouiller et l'ARSSAT.

Une Fédération d'Associations qui ont les mêmes objectifs' : archéologiques, historiques, et défense du patrimoine, dont les buts sont les suivants :

- promouvoir la recherche historique et archéologique,
- soutenir les actions der sauvegarde et de protection de patrimoine,
- coordonner les différentes activités des associations et personnes physiques adhérentes,
- appuyer les initiatives et. les réalisations de ses, membres, --
- aider aux publications collectives et individuelles _ portant sur "l'Histoire, l'Archéologie et le Patrimoine du Trégor Historique, et le titre : "Trégor Patrimoines ...-' Mémoire vivante".

Il n'est`` pas question de se substituer aux associations adhérentes qui conservent leur autonomie de décision et d'action. Il s'agit tout simplement de rassembler les énergies, de mettre en commun des travaux (tels qu'inventaires) pour publications générales, d'échanger des données afin de travailler plus efficacement, et de peser d'un plus grand poids moral auprès des instances régionales ou nationales.

Il me reste à remercier les uns et les autres, qui, tout au long de l'année, participent activement à la vie de l'Association, et aux activités proposées. Je vous

ARCHÉOLOGIE

La borne de corvée de Ploumilliau a disparu

On connaît à trois des quatre sorties de Lannion de belles bornes de corvées, aux inscriptions soignées, qui marquent les limites de la « banlieue » de Lannion. c'est-à-dire de. la zone à l'intérieur de laquelle l'entretien de la route était à la charge de la communauté de ville ; elles se trouvent dans la côte de Buzulzo. à Saint-Nicolas, et le long de la route de Tréguier, au droit du cimetière. Une quatrième se trouvait au bas de la côte de Beg ar Land et a disparu peu avant 1931.

Mais de la trentaine de bornes situées à la campagne, il n'en restait qu'une seule, celle qui, en Ploumilliau, juste en face de la limite ouest de la zone artisanale.

Vers la mi-août, elle a été heurtée par un engin de nettoyage et à nouveau renversée dans le fossé. La municipalité de Ploumilliau et Le Trégor 2/10/90 les services de l'Equipement de Plestin envisageaient de la faire redresser, et de l'entourer d'un petit dallage pour l'empêcher d'être masquée par les herbes de la berme, mais cesjours derniers on s'est aperçu qu'elle avait été retirée du fossé et avait disparu.

Ses dimensions (48 cm de large, 20 cm d'épaisseur, un peu plus d1,20 m de hauteur) permettent d'évaluer son poids à 300 km. Il est peu probable que l'opération de déplacement ait échappé aux voisins OU at IX passants. Ils Peuvent prendre contact avec, la gendarmerie de Plestin s'ils ont observé quelque chose qui puisse mettre sur la piste des emprunteurs. De même, si vous rencontrez cette pierre quelque part (sur un chantier par exemple), sachez quelle a été « empruntée » illégalement, et signalez-la à la gendarmerie.

demanderai d'être encore plus vigilants, plus attentifs à notre patrimoine. S'il faut en arriver à mettre à l'abri, sous clé, entre des murs épais, tous les éléments architecturaux ou mobiliers qui composent notre mémoire du passé, ce serait extrêmement dommage et regrettable ! On ne peut pas, non plus, dormir au pied des croix, ou des fontaines ou s'enchaîner aux bornes de corvée afin de ne plus les voir disparaître !

Il faut tous ensemble travailler à la création d'un Musée Départemental à Guingamp, afin de voir à l'Ouest du département une réalisation culturelle indispensable. Ce sera aussi un des premiers objectifs de la Fédération.

si nous

parlions

de

1991

OF Ulla 90 Faits divers

Route de Lannion-Plestin

La « borne de corvée » a disparu

Au 18º siècle, les routes royales, reliant les villes du . Trégor, étaient, pour leur entretien courant, à la charge des paroisses voisines, ceci sous la forme de « corvée », environ trois jours par an. Des bornes de pierre délimitaient alors les tronçons, ce qui évitait les contestations. Il y a encore trois bornes de ce genre aux sorties de Lannion (côte de Buzuizo, carrefour Saint-Nicolas, rue de Tréguler). Il y en avait une trentaine dans les environs.

Celle de la route Lannion-Plestin, à Ploumilliau, juste en face de la limite Ouest de la zone artisanale, séparait la « tâche » de Ploumilliau et la « tache » de Loguivy.

Cette borne en granit, heurtée cet été par un engin de nettoyage, a été renversée dans le fossé. La commune de Ploumilliau et les services de l'équipement de Plestin envisageaient de la redresser, de l'entourer d'un dallage.

Ces jours derniers, on a constaté sa disparition: elle mesure 1 mètre 20' de hauteur, 48 centimètres de largeur, 20 centimètres d'épaisseur; son poids? environ 300 kilos... Une opération d'enlèvement qui a peut-être eu des témoins. Peut-être se trouve-t-elle sur un chantier ou sur une clôture , comme pilier d'entrée. Peut-être aussi l'a-t-on emmenée la considérant comme une simple pierre propre à faire un linteau.

Elle porte des inscriptions certes assez peu lisibles : TACH. DEPLO: MILLI et, sur l'autre face T. DE LOCIUI. On souhaite son retour...



C'est une borne de corvée du genre de colle-ci qui a disparu.

PROJETS 1991

CONFERENCES :

Certainement une conférence sur le thème des châteaux ! Une autre sur les "Saints Vétérinaires" et une autre encore le 9 février sur la période "mésolithique", et une sur l'archéologie aérienne le 23 mars à 15 heures, au Centre Savidan à Lannion, par M. Loïc Langouet.

SORTIES :

- Au mois de mai, travaux pratiques sur les jubés de Bretagne. M. Y. Pelletier nous a fait la promesse lors de sa conférence qu'il nous emmènerait découvrir les jubés les plus intéressants.
- Une découverte des manoirs et châteaux de Guingamp et sa région. Nos amis de Guingamp feront les guides, sans doute en septembre.
- Des balades de la demi-journée pour faire connaissance avec le patrimoine des environs de Lannion. Ce sera aussi l'occasion de faire les visites des sites acquis par le département : les Marais du Quellen, les Falaises de Trédrez, le Grand Rocher, etc... que nous ne pouvons pas faire en été, parce que pris les uns et les autres par les activités de l'Association.
 - Une journée à Rennes, sous réserve le 7 avril.
- Une journée à Jersey en avion : 650 F tout compris, en mars.
 - La journée "famille" au Yaudet le 30 juin.

TRAVAUX

- Reprise du chantier de Landrellec aves Marie-Yvane Daire afin de préciser les données à peine dévoilées lors de la fouille de sauvetage de 1990. Epoque présumée : fin avril-début mai.
- Bien que cela se fasse au ralenti, les travaux de la chapelle Saint-Marc se poursuivent, et ce petit bâtiment sera bientôt mis hors d'eau.
- Nous prévoyons, avec les membres de l'Association "Min-Ran" de Ploubezre, des travaux de dégagement de la motte de Runfao. Nous faisons le nécessaire pour obtenir les autorisations des propriétaires concernés et nous établirons un calendrier des travaux. Nous souhaiterions que cette intervention

puisse servir de point de départ à un enseignant de Ploubezre dans le cadre des activités que nous proposons pour l'année des châteaux en Bretagne : nous en avons déjà parlé dans le bilan 1990, puisque nous avons lancé ce projet en 1990.

- Sans doute aussi des travaux de dégagement de fontaines.

VISITES GUIDEES:

- Les uns et les autres, dans leur commune continueront à faire découvrir le patrimoine.
- Les animations sur les sites acquis par le département reprendront tant en période estivale que tout au long de l'année. Nous restons à la disposition des établissements scolaires ou des associations pour les visites guidées du Yaudet, hors saison touristique.
- Nous apporterons aussi notre aide à la Fédération des Oeuvres Laïques dans le cadre de leur section "Archéologie".

LES INVENTAIRES :

- Les fontaines : nous espérons que les associations adhérentes à la nouvelle fédération des associations apporteront leur concours à ce travail et que nous aboutirons à une publication globale.
- Les mottes féodales : il faudra s'y mettre et pourquoi ne pas commencer dès cette année ?
- Les mégalithes : l'arrondissement de Lannion est sorti ; il demandera à être complété, car depuis que nous avons pris la décision de le clore pour publication, d'autres monuments sont apparus.
- Il faudra aussi penser à couvrir les autres arrondissements afin que les Côtes-d'Armor puissent figurer en bonne place dans l'inventaire des mégalithes de la France.

LES EXPOSITIONS :

- Du 15 au 31 mars 1991 - hall d'exposition du Centre Savidan à Lannion, exposition sur les résultats des campagnes archéologiques aériennes de 1989.

- Si notre programme année des châteaux fonctionne bien et si enseignants et scolaires jouent le jeu, nous exposerions les travaux réalisés, en juin, au Centre Savidan à Lannion.

Merci et BONNE ANNEE A TOUS!

Celte.

Paule, 5 siècles de civilisation Celte.

Justement pour l'Année de l'Archéologie, voici toute la Culture Celte à l'honneur. Sous l'égide du Ministère de la Culture, du Conseil

Celte à l'honneur. Sous l'égide du Ministère de la Culture, du Conseil Général des Côtes d'Armor et de la Ville de Saint-Brieuc, l'exposition met en lumière à travers les potiers, les forgerons, les céramistes, les tailleurs, les graveurs monétaires, les bouilleurs de sel, tout un peuple qui occupe cette région avant l'arrivée des romains. Et, au-delà, c'est bien toute la richesse archéologique de la Bretagne qui s'offre à vous.

ANNEE DE LARCHEOLOGE
MINISTÈRE



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Conseil Général des Côtes-d'Armo

Prix d'entrée : 8 F OUVERT TOUS LES JOURS (SAUF LUNDI) : 9h30-11h45, 13h30-17h45 et si nous en profitions pour aller à Saint-Brieuc,

au MUSEE

pour visiter
1'exposition
sur

PAULE !!!

Elle y sera
encore
tout
au
long
de
cette
année ...!!!

Bonne idée, non ?

EXPOSITION PERMANENTE MUSÉE DE SAINT BRIEUC

Cour Francis Renaud · Rue des Lycéens Martyrs · 96.33.39.12



JES COTES D'ARMOR AUNATUREL



A LA DECOUVERTE DU YAUDET COMMUNE DE PLOULEC'H CONTE, à partir d'une histoire vraie Il était une fois une petite plaquette qui se prénommait "Yaudet". Elle avait les meilleurs parrains qui soient : Emmanuel,

Claude, encore Claude, et Daniel et Philippe !

Tout allait bien ! Elle serait bien faite, jolie, attrayante et intelligente !

Et puis, on ne sait pas trop ce qui se passa ! Un mauvais génie sans doute se mit de la partie et ce fût le départ d'une cascade de mésaventures. Le texte en avait la tête à l'envers, on la remit à l'endroit ! Puis, se prenant pour une star, notre petite plaquette se fit attendre ! Un caprice ! On se languissait, on la réclamait à grands cris, on voulait la voir !

Enfin, un beau matin de juillet, arrive un gros paquet ! vite, on ouvre, on regarde et oh ! stupeur, ce n'était pas notre jolie plaquette dans le paquet ! Alors, on s'affole, on s'inquiète, on s'informe ! Tout simplement, la cigogne s'était trompée de colis !

On organise alors une seconde livraison, pour le lendemain. Et le lendemain.... oh malheur, la deuxième cigogne se brisait une aile juste après avoir pris son envol ! Notre pauvre petite plaquette n'avait pas fait beaucoup de chemin. Et on se languissait toujours !

On mit alors en service une troisième cigogne ; elle arriva à bon port, sans encombres et sans ennuis d'aucune sorte. Elle déposa son paquet...on l'ouvrit,...et...oh malédiction, avec notre jolie petite plaquette s'étaient glissées des "vilaines"! Alors, on fit le tri, on la déposa en bonnes mains et, tout au long de l'été, elle fit le bonheur des visiteurs et des amoureux du lieu!

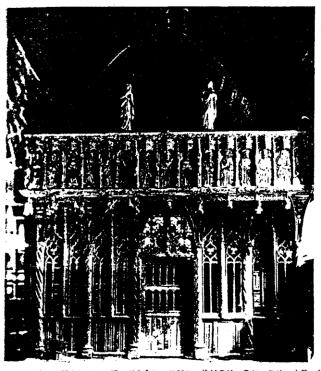
Mais, on se demande encore quelle Cybèle sommeillant dans son retable, ou quelle autre déesse on avait offensé! Peut-être la légendaire Enora? Le saura t-on un jour?

Bien sûr, il faut lire entre les lignes, et transposer un peu!

Il est vrai que nous eûmes quelques émotions à la sortie de cette plaquette sur le Yaudet ; émotion quant au texte, puis à la livraison mais, elle est là et on ne peut que s'en réjouir et s'en féliciter I



108, -- Saint-Roch, en Brélévenez : le chancel



Ploubezre. Jubé de la chapelle de Kerfons (vers 1485-1490). La chapelle de Kerfons abrite l'un des jubés les plus intéressants de Bretagne. Il y en a un de type identique à Lambader (Finistère). Le jubé de Kerfons présente une innovation importante qui sera constamment reprise par la suite: la galerie des apôtres faisant face à la nef. Dans l'ornementation de style flamboyant apparaissent des éléments nouveaux. Les poteaux qui reçoivent la retombée des voûtes ont un décor en torsade, ceux des meneaux des baies de clôture, un décor d'écailles. Ces écailles se retrouvent aux jubés de Lamballe et de Loc-Envei, annonçant le style « Louis XII» en vogue vers 1500. Les recherches d'archives ont permis d'en attribuer la commande à Jean de Penhoet et sa femme. (Cliché et notice Inventaire général).

vreison mais, othe est to et or de beut une sten rejouir et ofen d'idition !

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE DU 5 MAM

JUBES DU TREGOR

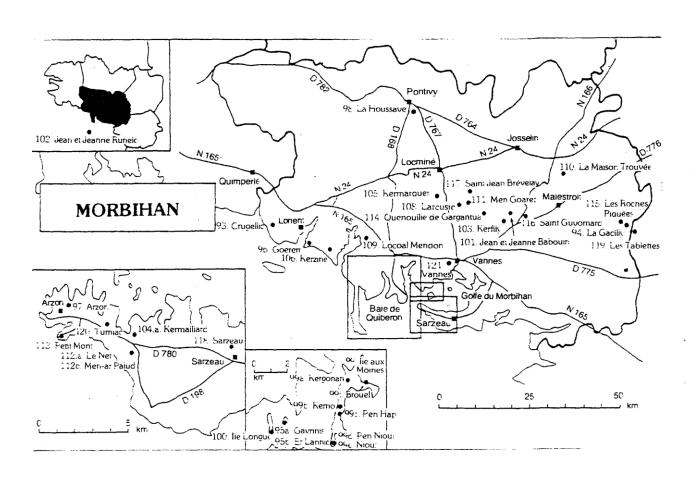
Mettre en valeur le patrimoine culturel, développer son argument touristique est autant affaire de nécessité que de réalisme : nécessité car, dans le domaine du tourisme culturel, tout ou presque est à entreprendre ; réalisme, car les richesses artistiques abondent. Pourquoi ne pas mettre sur pied un circuit des enclos paroissiaux, des retables, ou des chateaux, manoirs, etc... du Trégor ? Quant aux jubés, ils constituent un héritage d'autant plus magnifique qu'il est rare. En France, il ne reste que deux grands jubés. En Bretagne, on en compte une quinzaine, plus quelques chancels.

Le jubé est une clôture fermant le choeur d'une église ou d'une chapelle, surmontée d'une tribune d'où se faisaient les lectures de la messe et les sermons. Dépourvue de galerie, cette clôture s'appelle chancel. Ce mobilier religieux a disparu au XVIe siècle, après le Concile de Trente, au profit des retables et des chaires à prêcher. Assez souvent, les tribunes des jubés furent remontées au bas de la nef et reçurent les orgues ; quelques clôtures vinrent fermer les fonts baptismaux.

Les jubés, en plus de leur élégance architecturale et de leurs splendeurs ornementales révèlent les connaissances artistiques et la culture de ceux qui les auront commandés, réalisés mais aussi, tout simplement admirés. La prospérité bretonne des XVème et XVIème siècles, liée à l'essor maritime, permet aux grands centres marchands de faire travailler de nombreux ateliers d'artistes. Les orfèvres morlaisiens furent d'authentiques maîtres. Les huchiers (menuisiers) du Trégor le furent également, tel Olivier Le Loergan qui édifia le jubé de Saint-Fiacre au Faouêt, ou ceux, anonyme, qui oeuvrèrent à Lambader, Loc-Envel, ou Kerfons. Le style gothique flamboyant puis les décors Louis XII et Renaissance qui accompagnent les images religieuses (Apôtres, saints et saintes, thème de la Passion), montrent que l'art breton, loin d'être en retard sur les modèles européens, les suivit de très près et sut adapter à une culture spécifique les apports venus de l'extérieur. Contrairement aux idées reçues, la Bretagne ne fut pas jadis une terre excentrée, perdue au bout de l'Europe. Proue du continent, elle tint sa place au milieu du concert des arts et des idées qui constituent notre héritage occidental. Kerfons, Locmaria, Loc-Envel, Guimaëc, Lanmeur en constituent une des très belle pages. Il serait injuste que les jubés et chancels du Trégor demeurent ignorés.



Joël lecornec et le groupe de l'A.R.S.S.AI



SORTIE DU 25 MARS 1990

LA PRESQU'ILE DE RHUYS

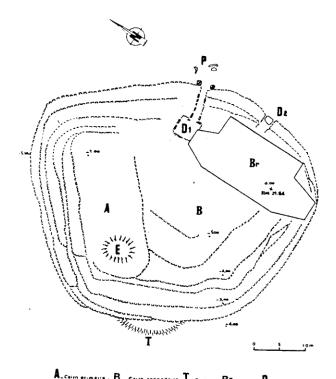
A) ARZON

L'observatoire de CESAR.

Comme tous les abords du Golf du Morbihan, cette région est particulièrement riche en mégalithes : on a relevé, sur son territoire, 3 menhirs, une allée couverte et 3 dolmens sous tertre.

Le plus beau de ces monuments, le tumulus de <u>Tumiac</u>, est connu dans le pays sous le nom de <u>butte de César</u>. Une 'légende assure que le conquérant y installa un poste d'observation durant le combat que sa flotte livra contre celle des Venètes. -Selon une autre tradition, le monticule serait l'oeuvre d'une femme qui filait sa quenouille en transportant de la terre dans son tablier : il en tomba suffisamment pour former la butte.

On l'atteint par un sentier qui se détache de la route d'Arzon à Sarzeau, à 300m environ à gauche avant d'arriver au village de Tumiac. Il s'agit d'un ouvrage important, visible de loin, de 15m de hauteur de 260m de circonférence à la base. Recouverte d'ajoncs et de genêts qui fleurissent au début de l'été, la butte est formée intérieurement de trois couches successives de matériaux : sous un revêtement superficiel de cailloux, un lit de vase sèche recouvre le galgal intérieur. Le caveau souterrain, dont on visite la chambre restaurée, n'est pas situé au point central de la construction, mais à l'Est de celui-ci, à la limite du cône de pierrailles. On y accède par des marches de construction récente qui descendent dans la profondeur de la colline. D'une longueur de 4,80m, la salle funéraire est limitée dans sa moitié orientale par des murailles, et dans sa moitié occidentale par des dalles. Des morceaux de bois retrouvés dans le caveau ont fait supposer que le sol comme au Mané-Lud en Locmariaquer, était recouvert d'un plancher. Lors des fouilles effectuées en 1853, on a découvert des haches de jadéites, près de 250 perles ou pendeloques de callais et quelques débris d'os humain ayant subit un début de calcination.



A_Cairn primaire; B. Cairn secondaire; T_terire; BF_Bunker; D_Dolmans.

P_Elements de porte.
E_Effondrement.

ig. 11 : Plan provisoire des cairns à l'issue des travaux de 1983.



Autel votif romain découvert devant le dolmen Est.

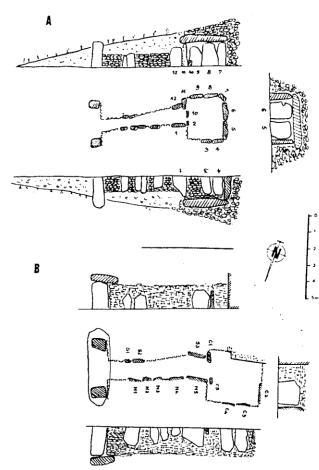


Fig. 8 : A : Plan Le Rouzic après restauration ; B : Plan Lecornec, 1980.

B) ENSEMBLE MEGALITHIQUE DU PETIT MONT

Le monument fouillé à l'Est (De Cussé, 1865) et restauré par le Rouzic (1905, 1936) a été très fortement endommagé en 1943 par la construction d'un bunker d'où la perte de la dalle de couverture de la chambre et de quatre supports dont celui qui portait la gravure des pieds. Les travaux repris en 1979, s'achèveront au cours de l'été 1989. Au rythme de trois semaines de fouilles par an, ils ont permis de reconnaître un ensemble mégalithique complexe construit en trois phases sur un tertre pré-mégalithique:

- Tertre pré-mégalithique ovale (5650 + 70 B.P-(4685/4405 B.C)).
- Cairn primaire A: en cours de fouille, à placer entre 4500 et 4000 B.C
 - Cairn secondaire B (3990/3170 B.C).
 - Cairn tertiaire englobant les précédents (3000/2500 B.C).

Il a été reconnu l'entrée d'un dolmen à couloir détruit en 1943 et appartenant à la phase III ; dans le cairn B, un dolmen à couloir, avec un abondant mobilier, où figurent des gravures et plusieurs stèles ou fragments de stèles en réemploi ; des parements bien conservés se dressent encore à 6,00m de hauteur.

La fouille sur la façade Est a mis en évidence une occupation vénète puis romaine (vaisselle, monnaies, statuettes en terre blanche, objets de parure, autel votif).

Biblio: Le complexe mégalithique du Petit Mont à Arzon, revue Archéologique, de l'Ouest, 2, 1985, p. 47-63, R.A.O 4, 1987, p. 37-56.

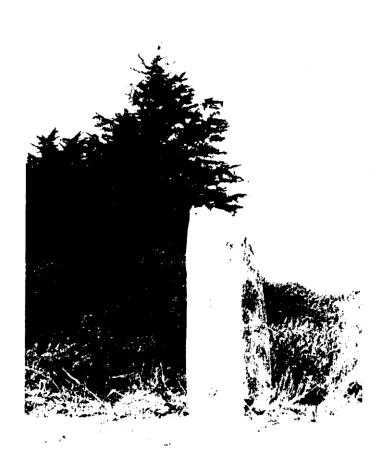
C) MENHIR DE KERMAILLARD (SARZEAU).

Connu sous les deux appellations "Scalehir" ou "la motte de beurre". Il a été redressé en 1988 après que des gravures aient été repérées en 1974, et recherche de la fosse de calage en 1985.

Sont visibles sur sa face N.N.O, un cartouche carré de 0,60m de côté et un croissant de 0,80m de pointe à pointe ; une hache emmanchée figure à la jonction des faces N.N.O et E.N.E.

Sur la face S.S.E sont également visibles des cupules, et une armature de hache masquée par les lichens.

Biblio. : Journée de Préhistoire, Rennes, 1988.



passant par Suscinio



ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU MORBIHAN

(PriPrioThèpue de l'A.R.S.S.A.T.)

D) LE CHATEAU DE SUSCINIO

C'est le Duc de Bretagne, Pierre de Dreux dit Mauclerc, qui entreprit au début du XIIIè siècle, en 1218, la construction du Château de Suscinio, admirablement situé non loin de la mer. Mais Pierre de Dreux ayant participé à la révolte contre Blanche de Castille, régente du royaume, fut vaincu et abdiqua en 1237. Il prit la croix et mourut en 1250. Son fils Jean ler, dit "le Roux", continua les travaux et organisa dans les forêts qui entouraient la forteresse des parcs de chasse dont on voit encore les murs aujourd'hui.

Pendant la guerre de succession de Bretagne, Suscinio changea plusieurs fois de mains. Enlevé par le parti de Montfort, il fut repris en 1346 par Charles de Blois. En 1355, il était de nouveau au pouvoir du parti Anglais avec Yves de Tromiel comme Gouverneur. Puis reprit par les Français, et, en 1364, le *Fils* de Jean de Montfort s'en empara. Son père étant mort en 1345, il fut proclamé Duc de Bretagne sous le nom de Jean IV.

Charles V lui confisqua son Duché en 1373. La Bretagne fut conquise par une armée française sous le commandement de Du Guesclin. Le château de Suscinio était commandé par un Anglais qui refusa de se rendre. Du Guesclin investit la place, une brèche fut ouverte dans l'angle Sud-Ouest, l'assaut fut donné et tous les défenseurs furent passés au fil de l'épée.

En 1381, Jean IV, rentré en possession d'une partie de son duché se fortifia dans Suscinio. Puis, ayant abandonné l'alliance anglaise et traité avec Charles VI, il jouit de nouveau de ses domaines. Mais il ne tarda pas à se rapprocher à nouveau des anglais. Il s'empara d'Olivier de Clisson par guet-apens et ne lui accorda la vie que contre une énorme rançon. Il donna asile à Pierre de Craon, et c'est alors qu'il marchait contre lui que Charles VI devint fou.

Jean V, qui succéda à son père, fit exécuter de nombreux travaux à Suscinio : c'est à lui qu'on doit, notamment, la tour d'angle Nord-Ouest dite Tour Neuve.

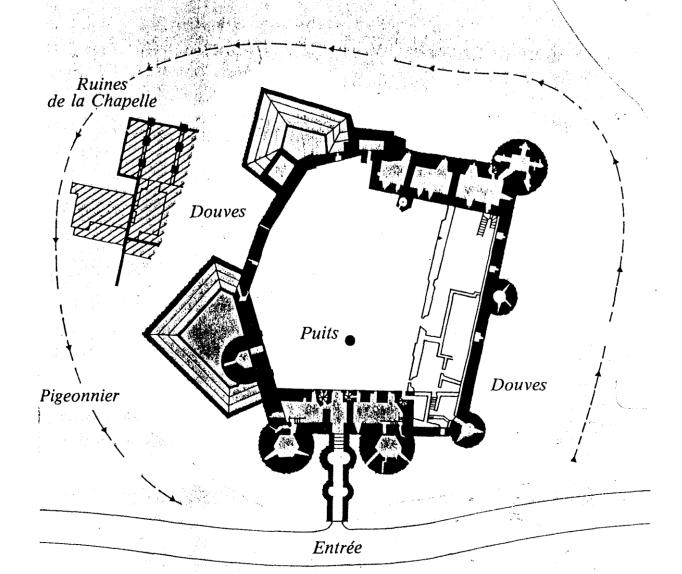
A l'époque des guerres de Religion, Mercoeur, Gouverneur de Bretagne fit fortifier Suscinio et exécuta des travaux de défense notamment à la courtine Sud.

Pendant la Révolution, une garnison républicaine occupa la forteresse. Le 10 Juillet 1795, une division de chouans et d'émigrés débarqua dans la baie de Suscinio et s'empara du château qui fut repris peu après.

Vendu en 1798 pour 5000 francs à un ancien marchand forain, le château fut alors dépecé et démoli, pour être vendu comme pierre à bâtir, jusqu'au jour où il fut racheté par M. Jules de Francheville qui entreprit quelques travaux de consolidation pour conserver ce qui restait encore.

Plan du chateau

Marais





DESCRIPTION:

Le Château de Suscinio présente l'aspect d'un quadrilatère irrégulier avec une tour ronde à chaque angle (celle du Sud-Ouest a disparu) et d'autres tours sur les courtines Nord et Sud et une troisième qui, à l'Est, flanque la porte d'entrée. Cette entrée, refaite au XVè siècle était défendue par une herse et un pont-levis dont on voit encore les deux piliers. L'écusson qui surmonte la porte d'entrée est celui de Bretagne supporté par un lion couché entre deux cerfs.

La porte est prise entre la tour d'angle Sud-Est, qui a été refaite au XVè siècle et la tour du milieu, qui contient la chapelle de style gothique flamboyant.

La façade Nord est, en général, du XIIIè. La Tour Neuve, à l'angle Nord-Ouest est du XVè ; c'est la plus belle de la forteresse. La salle du rez-de-chaussée est voûtée et quatre embrasures ont été aménagées pour l'usage des bouches à feu.

La façade Ouest, sans doute du XIIIè, présente un bastion carré s'avançant sur le fossé. La tour d'angle Sud-Ouest a disparu et a été remplacée par une lunette en terre.

La façade Sud, qui a été la plus éprouvée par les assauts subis par le château, a été remise en état à différentes époques.

Deux corps de logis importants s'élevaient à l'Ouest et à l'Est : il n'en reste que les murs extérieurs. Celui de l'Est remonte au XIIIè siècle mais a été remanié par la suite ; il comprend trois étages avec, au second, une grande salle de réception. Les cheminées sont pleines d'élégance.

Le logis de l'Ouest date du XVè siècle. Une tourelle d'escalier à pans est accolée au milieu de la façade. Les ouvertures en accolade et les quelques belles cheminées semblent dater de la fin du XVè siècle. Des logements servent aux troupes et des magasins étaient appuyés à la courtine Nord et des cuisines et la boulangerie à la courtine Sud.

LEGENDE :

Une demeure de Mélusine :

Sous le château existeraient, dit-on, des souterrains que la fée Mélusine emprunte volontiers ; ces lieux sont sa demeure . Sa présence ici est ou reste, insolite car Mélusine n'est pas chez elle en Bretagne : originaire du Bas-Poitou, elle ne se rencontre guère, dans la péninsule, qu'à Suscinio et à Fougères. Mais cette exclusion est d'ordre purement onomatique, car la Serpente qu'elle s'appelle Mélusine, Morgane, Dahud, Ahès ou Mari-Morgane, est un seul personnage, la déesse celtique des eaux et, en Bretagne comme en Vendée, son souvenir est resté vivace.

Construits vers 4 500 av. J.C., les plus anciens monuments mégalithiques étaient entourés par de hautes murailles circulaires en pierre séche, étagées en gradins. Au centre de ces édifices se trouvaient les chambres funéraires auxquelles on accédait par des couloirs étroits de longueur variable, dont les entrées faisaient face au sud-est.

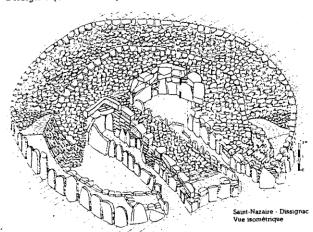
Ces grands tombeaux étaient bâtis sur les points hauts des territoires des petites communautés agricoles vivant sur des terrains fertiles, à proximité du littoral et autour de la dépression de Brière.

La construction des structures internes comprenait des éléments mégalithiques en parois et au plafond des chambres et des couloirs. Les façades pouvaient être agrémentées de grands blocs dressés. La masse du tertre était constituée de bourrages de terre compacte et de pierraille.



Saint-Nazaire - Dissign Facades et entrées

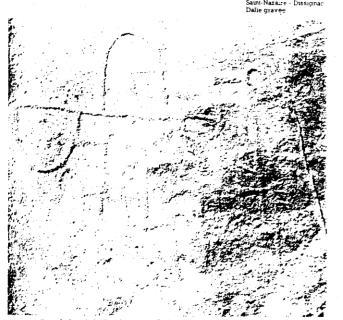
- Façades du tumulus et entrées des deux tombes mégalithiques de Dissignac (Saint-Nazaire).



- Vue isométrique du tumulus de Dissignac montrant les deux chambres centrales et l'agencement des structures enveloppant les tombeaux. La façade de grands blocs, visible sur la droite du couloir B, témoin d'une première période de construction, a été cachée par deux murs d'agrandissement.



Housieur J. l'Helponac'h notre suide, devant le Tumulus de Dissignac.



Au plafond de la chambre A du tumulus de Dissignac une dalle de granite présente une série de gravures représentant des crosses et des haches emmanchées. Les motifs ont été piquetés au burin, puis les traits ont été approfondis par polissage. Ces symboles, similaires à ceux des tombes du Morbihan, attestent les rapports étroits entre les populations néolithiques du littoral sud-armoricain.

Bien des monuments comparables à celui de Dissignac ont perdu leurs enveloppes extérieures de pierres sèches, utilisées par des générations de constructeurs en tout genre. Il ne reste alors que le squelette interne, «le dolmen», où l'on peut reconnaître chambre et couloir. Il serait faux de penser que ces édifices résiduels étaient, à l'origine, utilisés sous cette forme. Sortie du 29 avril 1990

MONUMENTS MEGALITHIQUES DE L'EMBOUCHURE DE LA LOIR

Site exceptionnel qui n'est ouvert que pour les scientifiques et les membres de l'ARSSAT, visite commentée sur place : Mr J. L'Helgouac'h.

DISSIGNAC. Saint-Nazaire. Dolmen à couloir.

Dissignac est un des hauts lieux de la Bretagne mégalithique et mérite pleinement une visite qui permet de bien se rendre compte de son architecture. Il a été fouillé en 1873 et en 1970 lors de sa restauration.

Avant même la construction des tombes, des populations vécurent sur cette butte rocheuse (datation C14 : 4900 avant Jésus Christ).

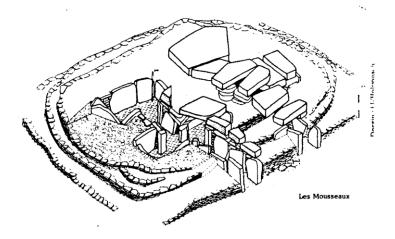
Plus tard, furent édifiés côte à côte deux dolmens à couloir orientés au Sud-Est. Tous les deux se caractérisent par d'imposantes pierres dressées en guise de montants, sur lesquelles sont perchés de gros blocs qui supportent les dalles de couverture encore plus lourdes.

La tombe Sud-Ouest est sans doute la plus ancienne. Son couloir (7 mètres x 1 mètre) mène à une chambre rectangulaire (3 mètres x 1,90 mètre). A l'intérieur de celle-ci, pas moins de quatres cents tessons de poterie dite de Castellic furent trouvés. Ils étaient fortement décorés et différaient tout à fait de la poterie de type Cairn habituellement rencontrée dans les dolmens à couloir. Il y avait aussi des perles, sept cents silex, six pointes de flèches. La face interne de la dalle de couverture au niveau de l'entrée avait été soigneusement égalisée et on y avait gravé des crosses, des haches dont une de grande taille, emmanchée et munie de lanière. Cette tombe-sanctuaire avait une caractéristique supplémentaire : son couloir orienté directement sur le lever du soleil pendant le solstice d'hiver.

Le second dolmen au Nord-Est a un couloir légèrement sinueux (7 mètres x 1,10 mètre) d'une hauteur de 2,50 mètres à l'entrée de la chambre. Il a la forme d'un "P". La couverture en était assez spectaculaire car elle était composée par un "encorbellement de très grandes tables". La chambre avec ses 3,30 mètres de long et de large, et ses 3 mètres de haut, constituait une voûte véritablement mégalithique pour les morts.

LES MONUMENTS TRANSEPTÉS DE PORNIC

Édifiés à l'aide de blocs de grès récupérés plus ou moins loin sur le plateau ou dans la baie de Bourgneuf, plusieurs monuments groupés autour de Pornic sont caractérisés par une architecture un peu plus complexe que celle du type Dissignac. La construction de chambres latérales de part et d'autre du couloir, créant des structures quelque peu comparables aux transepts des églises, assure le compartimentage de l'espace funéraire. A la croisée des cellules latérales, le plafond du couloir est très nettement surélevé ce qui semble bien donner une importance majeure à cet emplacement.



- Le cairn des Mousseaux, de forme trapézoïdale, avec trois murs en gradins, renferme deux tombes transeptées, dont une est dissymétrique. Vestiges de cérémonies d'hommage aux morts, plusieurs poteries caractéristiques du IVe millénaire ont été recueillies au pied des murailles près des entrées.

Le coien des Housseaux.

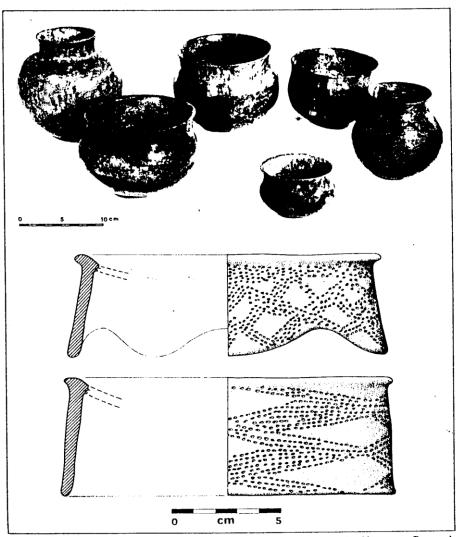
Au-dessus de ces remarquables tombes, un cairn fut construit (14 mètres de diamètre) avec deux murs concentriques en pierre sèche : l'un entourait les chambres, l'autre ceinturait l'extrémité des couloirs avec de gros blocs contigus en granite et en quartz. L'ensemble était spectaculaire, mais quand les murs d'enceinte commencèrent à s'effondrer vers l'extérieur le cairn fut agrandi, les couloirs allongés de 4 mètres et l'ensemble entouré de murailles de gneiss local. Les seules pierres granitiques remplissent un court espace entre les deux entrées.

Devant cette façade plus récente se trouvait une abondante quantité de céramique du Néolithique moyen, morceaux brisés de poteries qui avaient été laissés comme offrandes funéraires et qui étaient tombées du mur. Les mêmes pratiques ont été signalées aux Mousseaux et à Larcuste. Cette poterie de type Colpo, très influencée par la tradition chasséenne, est probablement liée à la seconde phase du cairn de Dissignac comme semble le confirmer la date de 3750 avant Jésus Christ obtenue par la méthode du C14.

Le cairn des MOUSSEAUX.

"De chaque côté de l'estuaire au fond duquel Pornic est établi, les hauteurs de Gourmelon au Sud et des Mousseaux au Nord culminent à plus de 35 mètres et dominent largement la mer. Elles supportèrent de nombreux dolmens, souvent en piteux état de nos jours. Sur la déclivité, près du point le plus haut des Mousseaux, trois tumulus existèrent dont l'un, qui contenait plusieurs dolmens, fut fouillé à la fin du XIXème siècle (tumulus des trois squelettes). Le second est encore un vaste cairn de 70 mètres de long et 30 mètres de large, mais la construction qui le surmonte empêche toute investigation. Les propriétaires ne savent peut-être pas qu'ils dorment, mangent et se divertissent au-dessus d'une nécropole vieille de 6000 ans !

Le troisième tertre, celui qui nous intéresse plus spécialement est bien connu localement sous l'appellation de "Pierres Druidiques". Il faut dire que très récemment encore, certains croyaient, sans preuve aucune que les gaulois étaient les auteurs des dolmens qui n'étaient rien d'autre que des autels, sur lesquels les druides immolaient leurs victimes. Cette idée des Celtomanes du XIX ème siècle fut si répandue qu'elle était encore récemment enseignée dans nos écoles françaises ! Il y avait pourtant 2000 ans que les derniers dolmens avaient été édifiés dans l'Ouest atlantique quand apparurent premiers gaulois. collectives qu'elles furent 1'époque De mégalithique, les sépultures étaient devenues individuelles l'incinération avait même été en usage avant l'arrivée des gaulois. Certaines idées ont la vie dure ! C'est ainsi que de nos jours encore une bande de joyeux drilles tout de blanc vêtus, et parfois bardés de diplômes universitaires,



Pornic, les Mousseaux. Groupe de poteries découvertes devant les murs de façade (photo Circ. Ant. Préhist. Pays de la Loire).

le Caire de la Joselière.



 Le cairn de la Joselière au Clion-sur-Mer, moins bien préservé, aurait été de plan carré, avec seulement deux murs de façade.

vient, chaque année à date fixe, implorer je ne sais quel dieu dans l'enceinte mégalithique de Stonehenge en Angleterre.

Le cairn des Mousseaux (autre nom donné à ces pierres druidiques) présente une forme trapézoïdale courte avec façade Sud-Est, la plus longue (18 mètres), dans laquelle s'ouvrent les couloirs de deux dolmens. Les deux côtés Nord et Sud se referment sur le quatrième côté (long de 14 mètres) parallèle au premier. Les quatre angles semblent avoir été arrondis. Au moins deux autres lignes de murs, sensiblement parallèles au mur extérieur, furent dégagées dans le cairn. Les deux dolmens à couloir sont entièrement mégalithiques. Le monument sud est constitué d'un couloir central qui aboutit au milieu d'une chambre quadrangulaire. Sur son parcours deux cellules latérales en vis-à-vis donnent à l'ensemble son aspect transepté. Le dolmen Nord doit être considéré comme un transepté auquel il manquerait la moitié de la chambre et la cellule latérale.

J. L'Helgouach, responsable de la fouille et de la restauration en 1975-1976, découvrit "une file de cupules très rapprochées suivant fidèlement le bord externe de la *première* dalle à droite de l'entrée du dolmen Nord". Ce sont là les seules " oeuvres pariétales" reconnues sur ces monuments mégalithiques.

Les dolmens avaient été depuis longtemps vidés de leur contenu archéologique, mais sur la façade du monument au niveau des entrées, des tessons de poteries assez nombreux furent découverts lors des récentes fouilles".

LA JOSELIERE. Pornic. Dolmen à couloir.

"Ce dolmen transepté a été récemment restauré. Il a une pierre en quartz à l'entrée, comme le dolmen du Moulin de la Motte.

La tombe regarde au Sud-Est. Son plan est identique à celui du dolmen Sud des Mousseaux, avec deux cellules latérales et une longue chambre rectangulaire à l'extrémité du couloir. Une lourde dalle recouvre chacune de ces chambres latérales et le fond du couloir.

A l'origine ce monument était situé dans un tumulus circulaire de 13 mètres de diamètre."

En repartant, nous nous sommes arrêtés pour admirer un grand menhir, en grès de l'époque tertiaire, situé au lieu-dit la Crotterie, sur le haut plateau de Retz.

ILE MILLIAU JUIN 1990

A la demande des membres de l'A.R.S.S.A.T. : une journée sur Milliau pour clôturer la saison, fût organisée.

Dès le matin, embarquement sur la barge de l'A.P.E.G.I.T. (Association pour la Protection l'Etude et la Gestion des Iles du Trégor). Malgré le temps incertain la barge fera le plein.

Sur l'Ile, promenade à travers les sentiers pour découvrir la carrière, la vallée aux fées, théatre de verdure, en attendant l'heure du repas.

Le soleil étant de la partie, le pique-nique se déroule dans la bonne humeur, sans oublier les pommes de terre à l'ancienne.

Tout a une fin, hélàs! Et il faut songer au retour.

Mais nous regagnons le continent avec l'espoir de revenir l'année prochaine ou de se retrouver en autre lieu pour une journée sympathique.

Ce sera donc au Yaudet le 30 juin.

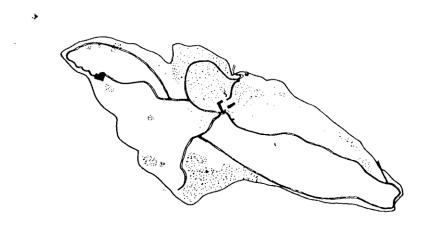
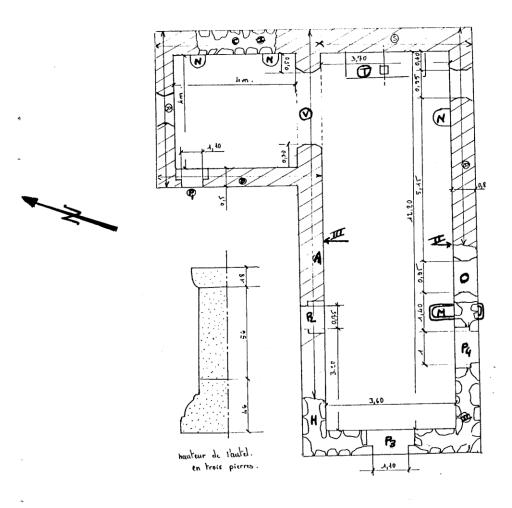


Fig. 20 - Répartition de l'ortie (Urtica Dioica) sur l'île Milliau.

Son pouvoir urticant faisait autrefois employer l'ortie fraîchement cueillie comme révulsif en cas de paralysie. On l'employait aussi en infusion contre certaines maladies de peau.

L'industrie pharmaceutique l'emploie couramment pour certaines maladies (voies urinaires, vésicule biliaire, diabète, anti-inflammatoire, cicatrisation...).

L'ortie est très commune dans le monde entier, et sa répartition est intéressante à cartographier. C'est ce qui a été fait à l'Île Milliau.



A,B,C,D, : trumeaux et arases; dans l'ordre : nef/nord-sud - aile latérale/estouest

R,S, : murs pignons; dans l'ordre : aile latérale/nord - nef/est

I,II,III : brèches

P1, P2, P3, P4, : emplacements des portes

H : tête de mur en harpe

M : bénitier

N : socles de statues

O : ouverture (mur sud)

T:autel

V : voûte

PLAN DE LA CHAPELLE SAINT-MARC

Chantier de la chapelle Saint-Marc Lannion

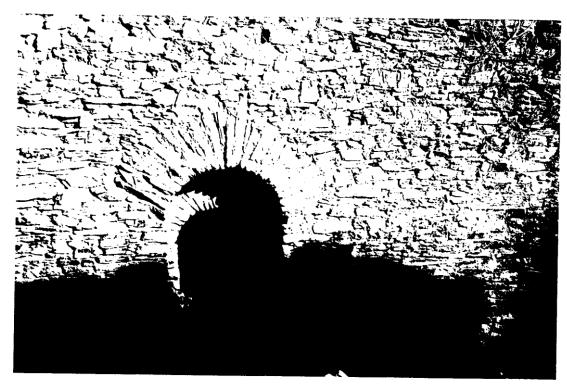
Voici cinq ans déjà que l'ARSSAT démarrait le chantier de Saint-Marc. Menacée par la proche urbanisation, les intempéries et autres dégradations, cette chapelle, un des plus anciens monuments Lannionnais (éléments du XIIIe siècle), méritait un sauvetage urgent.

Une opération de débroussaillage fut effectuée à l'automne 1985. Ainsi dégagé, l'édifice révéla ses principaux points faibles.

Pour répondre au concours du prix de sensibilisation et d'encouragement à la conservation du patrimoine lancé par le Conseil Général, un descriptif des premières interventions fut dressé ainsi qu'une estimation de coût. L'ARSSAT n'attendit pas l'attribution de cet apport financier, qui vint plus tard, pour se mettre à l'oeuvre. Le chantier débuta donc sur la base de ce descriptif précédemment établi.

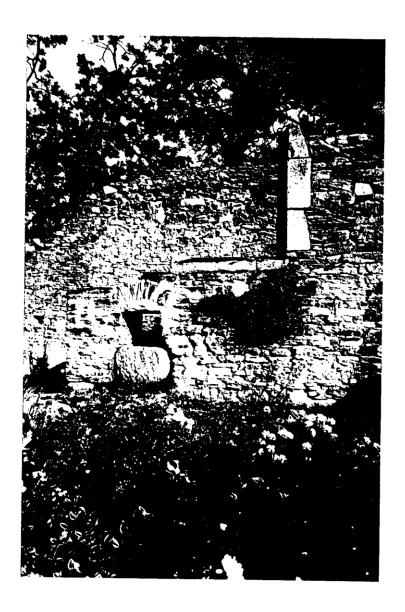
I Travaux réalisés dans le cadre d'une première tranche

1986 : Dans le mur Nord, une brèche (III) fut rapidement comblée et le rattrapage de la voute (porte P2) réalisé.(vue 1)



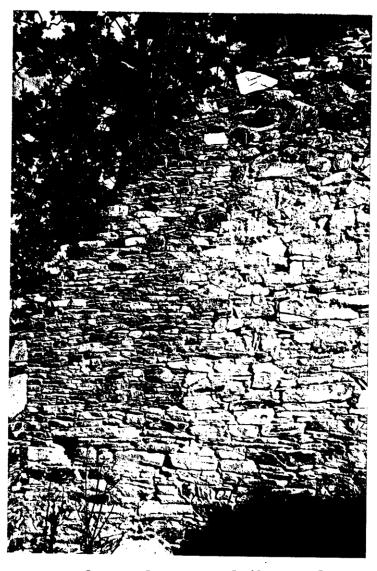
Vue 1 = intérieur nef (mur Nord).

La reprise en maçonnerie de la brèche (II) du trumeau Sud s'est accompagnée d'un démontage et d'un remontage des pierres de taille de l'ouverture (0), ou plutôt de ce qu'il en reste, et du rehaussement de la construction autour du bénitier (M). (vue 2)



Vue 2 : Nef mer Sud avec ouverture et bénitier

1987 : Le montage de la harpe de soutènement (H) à l'extrémité du mur Nord a été effectué. (vue 3)



Du mur Ouest, il ne restait qu'une élévation encadrant l'emplacement de la porte principale aujourd'hui disparue; elle a été consolidée.

Deux ans ont ainsi été nécessaires pour mener à bien les travaux prévus dans cette première tranche et réaliser notre projet.

Vue 3 : Nef mur Nord (harpe de soutènement)

II Travaux prévus dans le cadre d'une deuxième tranche

Cette tranche, si elle n'a pas fait l'objet comme la précédente d'un descriptif détaillé, a cependant pour objectif d'effectuer des travaux aux endroits restant encore très menacés et, si possible, d'aboutir à la consolidation de l'ensemble des murs.

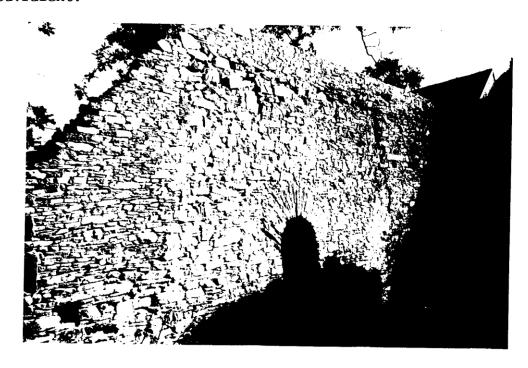
1988 : Reprise du mur et de l'aile (en I) qui étant partiellement détruit. Remontage de la maçonnerie surmontant la porte (P) après la mise en place d'un linteau en bois. (vue 4)



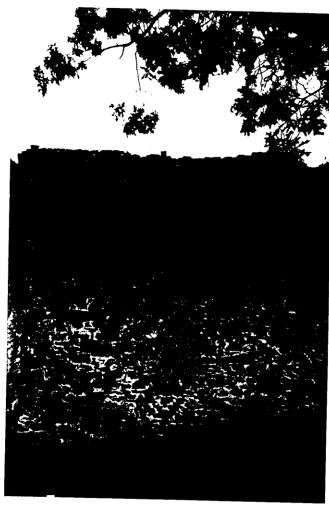
Vue 4 : Intérieur aile avec ouverture

Ces opérations sont aujourd'hui terminées et ont permis d'éviter un effondrement possible de ces pans de murs particulièrement fragilisés.

De 1988 à 1990 et ... : En parallèle, une opération à plus long terme a été lancée, visant à reprendre toutes les arases après les avoir débarassées de la végétation et de la terre qui les recouvraient.



Vue 5 = Intérieur nef mur Nord



Vue 6 = Extérieur nef (mur Nord)

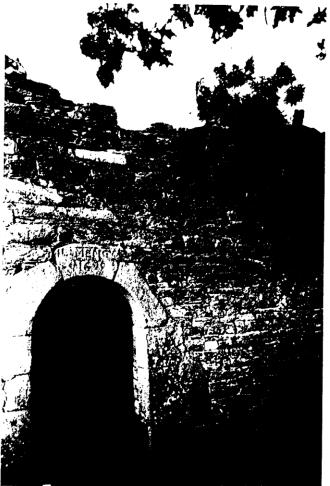
L'arase de l'aile Nord (D) a nécessité un démontage important de la maçonnerie et son remontage est également en bonne voie.

(vue 7)

La priorité a été donné au mur Nord (une restauration de la fin du XIIIè siècle est nettement visible car son état était particulièrement préoccupant.

Ce mur présente un surplomb impressionnant et, en recouvrement de la voute (V), une partie déficiente.

Son arase (A) d'une longueur d'environ dix mètres est aujourd'hui en voie d'achèvement et a nécessité un remontage des parements intérieurs et extérieurs jusqu'à hauteur des sablières (vues 5 et 6).



Considérations sur la poursuite des consolidations

- Sur l'élévation (R), une maçonnerie neuve de faible épaisseur est envisagée pour assurer une mise hors d'eau.
- En réception de sablière (C), le mur est à mettre à niveau définitif.
- En dernier lieu, le pignon (S) encore recouvert de végétation (qui sert de protection tant que les travaux ne sont pas entrepris) devra faire l'objet d'un nettoyage et d'une reprise des rampants.
- Et pour achever la complète protection des sommets de murs, les mêmes opérations que précédemment devront être effectuées sur le trumeau (B).
- L'autel (T) qui présente des pierres descellées nécessitera une manipulation délicate du fait de la dimension des éléments qui le composent.

L'équipe qui s'occupe de la chapelle Saint-Marc projète la continuation des travaux sans trop se soucier d'échéances, la régularité des interventions que nous effectuons à notre rythme étant la garantie d'un résultat satisfaisant.

Nous tenons à remercier Messieurs Pol-Gilles de Parscau et Philippe Ballard pour le travail remarquable qu'ils réalisent sur ce bâtiment, avec un sérieux et une discrétion qui les honorent.

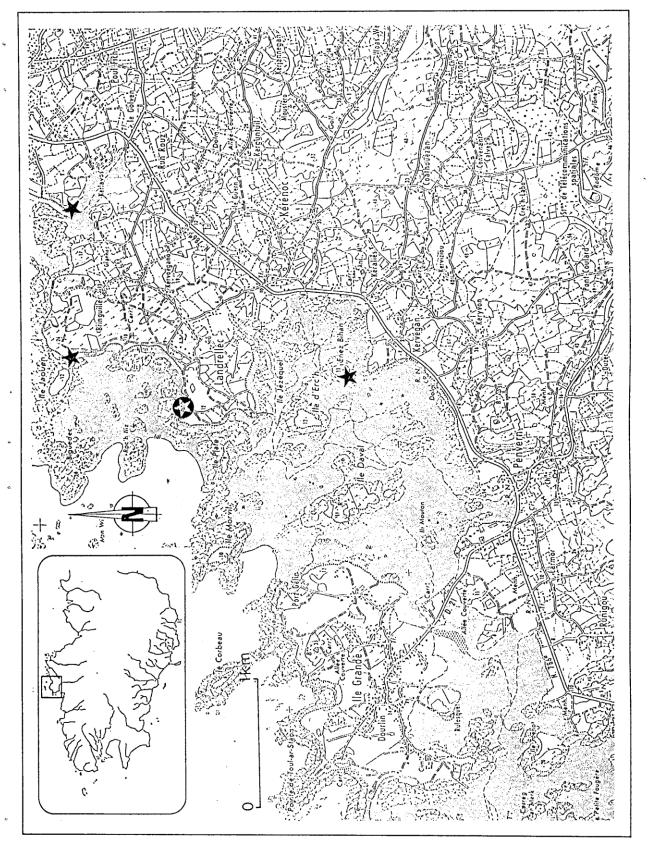


Figure 1 - Carte de localisation du site de Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) et de quelques autres sites mentionnés dans le texte.

UNE FOUILLE DE SAUVETAGE A LANDRELLEC EN PLEUMEUR-BODOU (22) AU PRINTEMPS 1990

par Marie-Yvane DAIRE* et Michelle LE BROZEC**

* Chargée de Recherche au C.N.R.S., U.P.R. 403, Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I

** Présidente de l'A.R.S.S.A.T., Lannion (22).

PRESENTATION DES RECHERCHES

La fouille de sauvetage urgent du site de Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) s'est déroulée du 29 avril au 6 mai 1990. Cette opération fut réalisée en collaboration entre l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles) et l'A.R.S.S.A.T. (Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor), présidée par Michelle LE BROZEC.

Plusieurs membre de l'A.R.S.S.A.T., association qui a fourni le support logistique à cette opération, se sont aimablement impliqués dans cette opération : Monsieur Mazé, qui a signalé la menace de destruction qui pesait sur le gisement et a permis que l'intervention se fit à temps et ceux qui ont bénévolement participé à la fouille : M. Le Brozec, J.Y. Moisan, O. Guérin, P. Ballard, I. Le Mée, E. Balcou, Y. Julliot, S. Delorme, J. Wartel, C. Berger, M. Kerleau, M. Sap. le compte-rendu présenté ici reflète le travail de ces différentes personnes qui, avec un remarquable esprit d'équipe, ont oeuvré avec sérieux et efficacité, dans des délais pourtant très brefs. Par ailleurs, Laïc Langouêt (Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I) a bien voulu venir, "au pied levé", effectuer des prélèvements sur le four, en vue d'une étude archéomagnétique, ce dont nous lui sommes tout à fait reconnaissants...

Il faut également remercier la Municipalité de Pleumeur-Bodou qui, en autorisant la fouille, a su témoigner tout son intérêt pour ces recherches et faciliter grandement leur déroulement.

Le nouveau site de briquetages fouillé sur la presqu'île de Landrellec, commune de Pleumeur-Bodou, sur une portion de côte exposée au nord, avait été reconnu en prospection et signalé depuis les années 1960 ; il se trouve à quelques 800 m. au sud d'un autre gisement de briquetages faisant face à l'île Jaouen (fig. 1) qui avait fait l'objet d'une rapide intervention dans les années 1970 (rapport de fouille de sauvetage dactylographié, V. Maillen de l'A.R.S.S.A.T.). Un autre site du même type a été fouillé par P.R. Giot et ses collaborateurs, localisé au nord de l'estuaire de

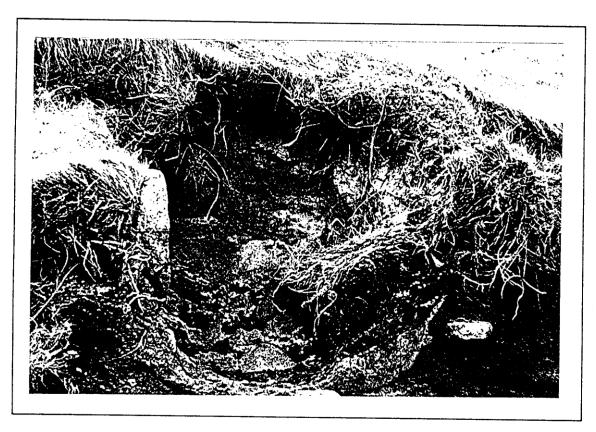


Photo. n° 1 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Le site avant la fouille, avec une fosse apparue à la suite des tempêtes (mars-avril 1990).



Photo. n° 2 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Vue aérienne générale de la presqu'île.

Kerlavos (Giot, 1965)(fig. 1). Dans ce secteur du Trégor, d'autres sites apparentés à celui-ci sont connus, dans un environnement proche, par des prospections. Cette densité de sites de briquetages sur la côte trégorroise atteste de l'importance de cette activité de production de sel dans la région, pendant la protohistoire et peut-être également pendant l'époque gallo-romaine. Enfin, il faut noter que les démaigrissements successifs de la plage ont permis d'observer, à 100 m à l'est de la fouille (fig. 2, en avant de la parcelle 711), la présence d'un vieux sol, en divers points de l'estran, sol sur lequel des tessons de céramiques de l'Age du Fer ont été collectés (information aimablement communiquée par J.P. Pinot)

Alors que bon nombre de ces sites trégorrois, uniquement détectés en prospection pour la plupart, ne sont connus que par la présence des éléments caractéristiques en argile cuite (gisements de briquetages), l'intérêt des recherches menées sur celui-ci est la découverte de structures bien conservées sous l'épaisse couverture dunaire, non perturbées, permettant d'appréhender un nouvel atelier quasi-complet, avec ses différentes structures et aménagements intérieurs.

Il se trouve que l'érosion littorale a connu, dans certains secteurs, une accélération brutale, due aux violentes tempêtes qui ont touché la Bretagne en janvier-février 1990. Monsieur Mazé, de l'A.R.S.S.A.T., surveillant régulièrement cette côte dans le secteur de Landrellec, signala le fait à M. Le Brozec : sur ce gisement détecté et signalé depuis 1960 environ, étaient apparues en coupe de micro-falaise dunaire des structures en fosses (photo. n° 1), en voie de destruction ; après une reconnaissance sur le site (et la réalisation, par l'A.R.S.S.A.T. de clichés photographiques et relevé ; fig. 3 et photo. n° 1) , M. Le Brozec, M.Y. Daire et C.T. Le Roux (Directeur des Antiquités de Bretagne) convinrent de la nécessité d'intervenir avant la destruction totale des structures. Le site se trouve sur un terrain appartenant à la commune de Pleumeur-Bodou (Section AE, parcelle 16 ; fig. 2), en contrebas d'un petit sentier côtier ; outre les érosions marine et éolienne évoquées, il faut signaler qu'un sentier d'accès à la plage traverse le site, les passages répétés accélérant également sa dégradation.

LE DEROULEMENT DE LA FOUILLE ET LES PREMIERS RESULTATS

En arrière des structures apparues dans la coupe de dune, une excavation fut ouverte, plus ou moins parallèle à la ligne de côte, de 7 m de long sur 3,50 m de large (après extension). La limite de la fouille fut fixée, vers l'est, par la présence du chemin d'accès à la plage et la nécessité, pour des questions de solidité, de garder une bonne marge entre ce chemin et l'excavation; vers l'ouest, la limite (correspondant également à l'extrémité de la grande fosse visible en coupe) était imposée par la présence d'un fort enrochement s'appuyant sur la dune, en avant de celle-ci. Comme le montrait la coupe de micro-falaise avant la fouille (fig. 3), les structures archéologiques se trouvaient enfouies sous des dépôts successifs de sable éolien d'une épaisseur variable, se situant autour de 1 m.

Cette importante couche de sable éolien, correspondant à la formation de la dune depuis l'abandon du site archéologique sous-jacent, présente des niveaux

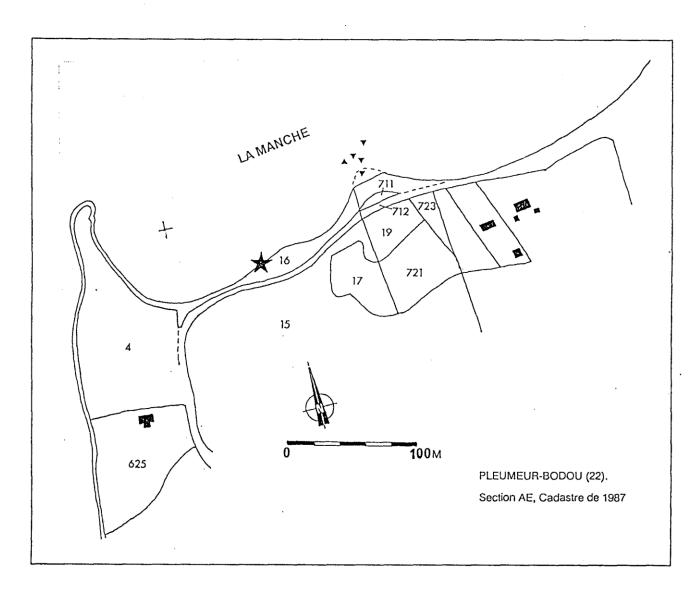


Figure 2 - Landrellee en Pleumeur-Bodou (22) ; extrait du plan cadastral.

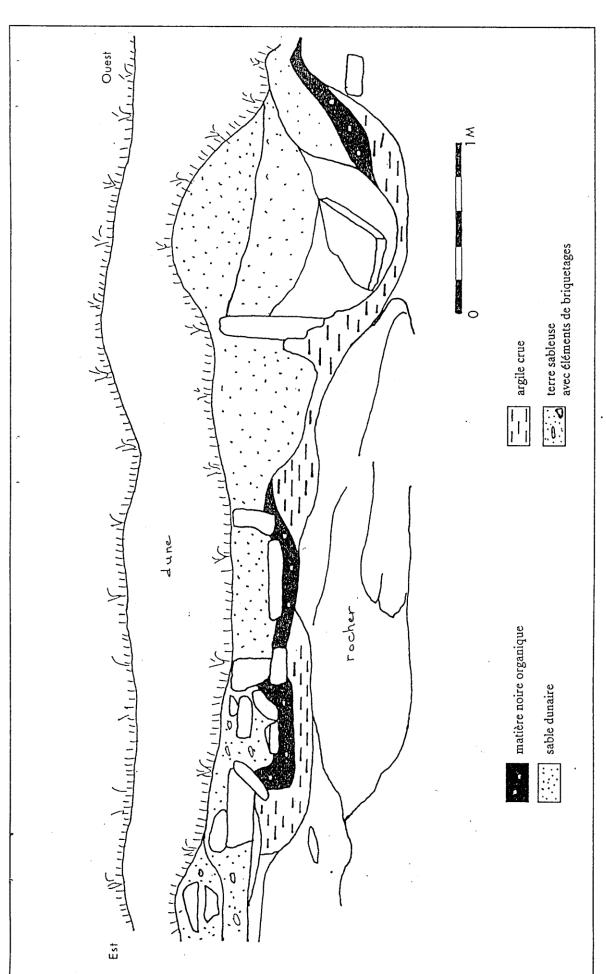


Figure 3 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22); relevé en élévation de la face nord du site avant la fouille.

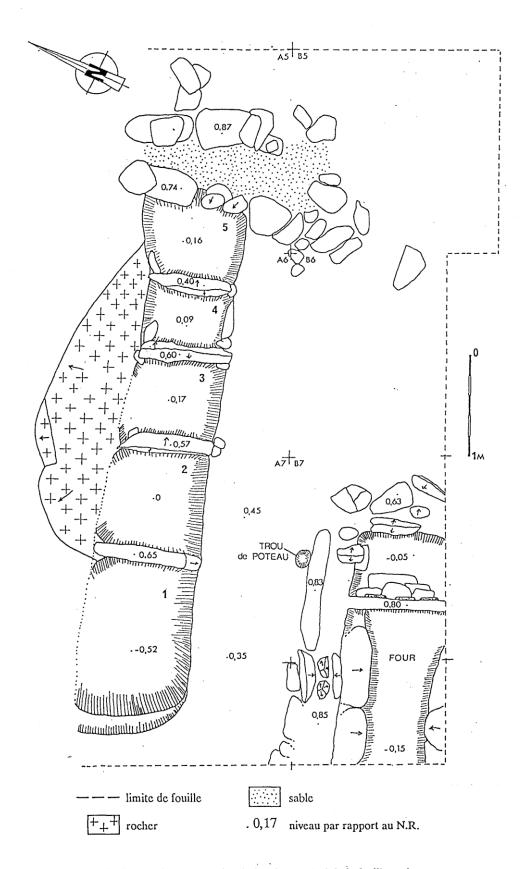


Figure 4 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) ; plan général de la fouille et des structures.

30

interstratifiés de sables de granulométrie, de couleur, voire de nature différentes (photo. n° 4 et fig. 5), avec des horizons de pédogénèse. Hormis une petite poche contenant une vingtaine de coquillages, incluse dans l'un des niveaux supérieurs de sable humifié, aucun mobilier ni structure n'est apparu dans l'ensemble de cette couche. La nature même de ce milieu dunaire nous a très vite obligés à étendre l'excavation vers le sud, à cause du manque de tenue mécanique des stratigraphies réalisées dans le sable et des effondrements qui constituaient une gêne permanente pour la fouille.

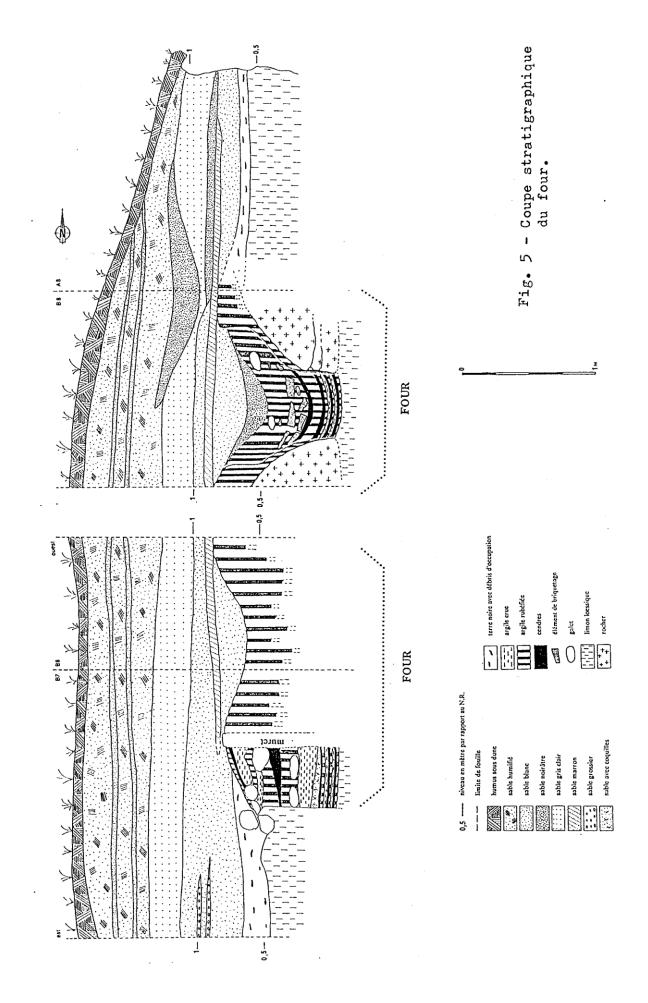
C'est directement sous ces niveaux de sable que sont apparues les structures et couche archéologiques.

LE FOUR

La structure (fig. 6 et 7)

Une importante structure de combustion a été partiellement fouillée dans l'angle sud-ouest de l'excavation (fig. 4). Bien que l'étude n'en ait été que fragmentaire, on a pu déterminer qu'il s'agit d'un four excavé, d'une forme globalement rectangulaire (en l'état actuel de la fouille) en plan, avec un profil en V (coupe nord/sud). Ses dimensions extérieures nous sont pour l'instant inconnues ; l'intérieur de la fosse mesure 0,80 m. environ de large dans la partie haute et une trentaine de centimètres en moyenne vers le fond, pour une longueur dépassant de toute manière 2,20 m. (fig. 6). L'extérieur de la fosse contenant ce four est délimité par des pierres disposées de chant, dont l'une est de dimensions très imposantes (1,20 m. de long). L'intérieur du four est matérialisé, pour les parois nord et sud (cette dernière tangeantant la limite de la fouille), par des blocs de granite. L'ensemble des parois intérieures du four étaient tapissées d'argile rubéfiée ; ce placage couvrait les parois, aussi bien sur les blocs granitiques de l'intérieur de la fosse que entre ceux-ci et remontait jusqu'aux pierres de chant délimitant l'extérieur du four. De petites sections réalisées dans la partie supérieure de la paroi nord du four révèlent à ce niveau, l'existence de placages successifs d'argile mêlée de sable sur au moins une vingtaine de centimètres d'épaisseur, rubéfiés en surface.

Dans sa partie orientale, le four présente un muret de compartimentage (fig. 6 et 7, photo. n° 7, 8, 9 et 10), à environ 0,80 m. du fond de la fosse et barrant le four de part en part du nord au sud. Ce muret S'appuie, de part et d'autre, sur les parois intérieures du four et mesure 0,80 m. de haut pour une largeur d'une douzaine de centimètres dans la partie supérieure et d'une quarantaine dans la partie inférieure. Il faut noter que sa face ouest est rigoureusement verticale, soigneusement parementée, contrairement à la face est qui présente notamment des pierres en saillie. Le muret lui-même est constitué (de haut en bas)(fig. 7) d'un placage d'argile et sable, rubéfié, d'un niveau de briques (trapézoïdales de briquetage) disposées horizontalement, liées à l'argile et enfin d'un niveau de pierres et galets. Les deux faces du muret ont fortement chauffé ce qui a rubéfié à coeur l'argile servant de liant, vitrifié les faces des briques exposées et noirci, voire déstructuré, les pierres du niveau inférieur.



Le remplissage du four et sa stratigraphie (fig. 5)

D'après la stratigraphie (fig. 5, coupe nord/sud, carré B8), le comblement naturel du four après son abandon semble avoir été assez rapide : sous un niveau de pédogénèse horizontal (sable marron, sur la coupe), on distingue en effet le remplissage de la cuvette par deux niveaux de sable seulement. Sous ce sable apparaît une importante couche de comblement du four, formée d'argile rubéfiée (d'ailleurs souvent difficile à distinguer, pendant la fouille, des parois du four proprement dites) et contenant une très grande densité d'éléments de briquetages : briques, boudins et boulettes de calage, ainsi que de très nombreux augets fragmentés (photo. n° 6). Il ne semble pas que nous soyons ici en présence du dernier chargement du four qui se serait accidentellement écroulé ; en effet, tous ces éléments ont manifestement été rejetés "en vrac" (avec, en général les augets plutôt vers le fond et les briques par dessus, ce qui serait le contraire dans le cas d'un chargement effondré), et il semble bien s'agir là de l'action des hommes au moment de l'abandon de la structure. A titre indicatif, signalons que cette couche de rejets, pour ce qui en a été fouillé, contenait une masse d'éléments de briquetages de plus de 100 Kg.

Sous ce niveau, un sondage réalisé dans l'extrémité ouest de la partie fouillée du four a permis de reconnaître (de haut en bas) : une couche noire, de charbons et cendres ; une couche d'argile rubéfiée ; une couche noire, une couche d'argile rubéfiée puis un lit d'argile crue, cette dernière succession de trois niveaux se retrouvant encore deux fois en dessous (fig. 5). Cette stratigraphie témoigne d'utilisations successives du four, avec un probable nettoyage du four après chaque utilisation (d'où l'absence quasi totale d'éléments de briquetages dans ces niveaux profonds), "rechapage" en argile crue, nouvelle cuisson et ainsi de suite. D'après la stratigraphie, il y aurait au moins eu quatre phase d'utilisation du four avant son abandon.

La coupe stratigraphique réalisée dans le compartiment nord-est du four (fig. 5, carré B7, coupe est/ouest) a révélé, de haut en bas, une succession de niveaux d'argile rubéfiée, d'argile crue, entrecoupés de pierres et de niveaux noirs cendreux et charbonneux. Ces différentes couches ou dépôts se sont révélés relativement riches en petits coquillages divers. Sous un niveau d'argile crue, une couche contant presque exclusivement des coquilles de patelles a été reconnue. Dans les niveaux inférieurs de cette coupe, on retrouve la succession de niveaux noir cendreux, argile rubéfiée et argile crue précédemment décrits dans la coupe de la partie ouest du four *(cf. supra)*.

La comparaison de ces deux coupes stratigraphiques nous renseigne donc sur les phases d'utilisation du four et sur l'évolution de son architecture. Tout se passe comme si, dans un premier temps, le four avait fonctionné dans ses plus grandes dimensions (sans compartimentage intérieur), comme en témoigne la similitude des stratigraphies dans les niveaux inférieurs, pour trois phases d'utilisation au moins); puis le four se serait trouvé "rétréci" par l'édification d'un muret de compartimentage (d'ailleurs en partie constitué de briques récupérées), ce qui explique que les remplissages soient différents dans les niveaux supérieurs.

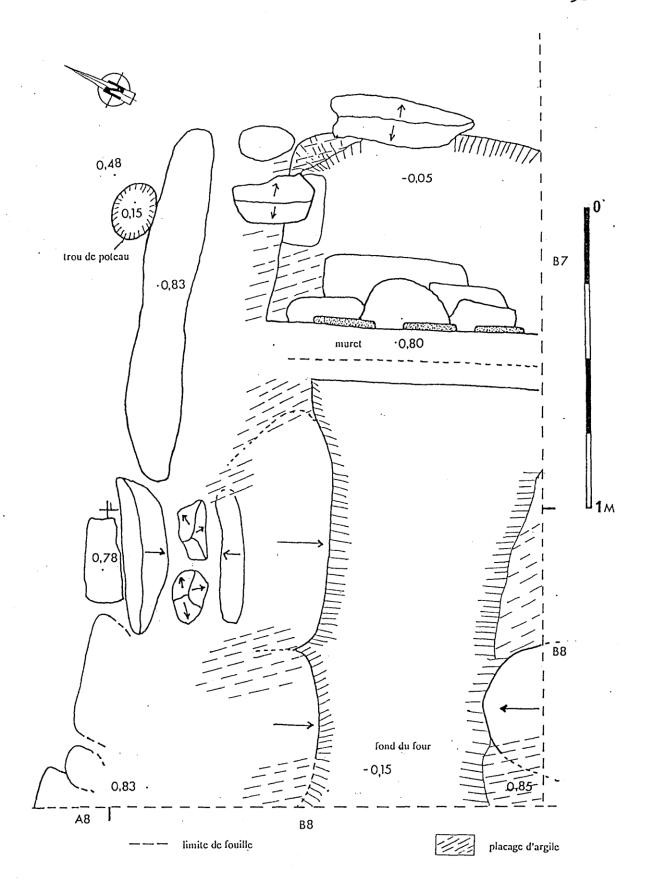


Figure 6 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) ; plan détaillé du four.

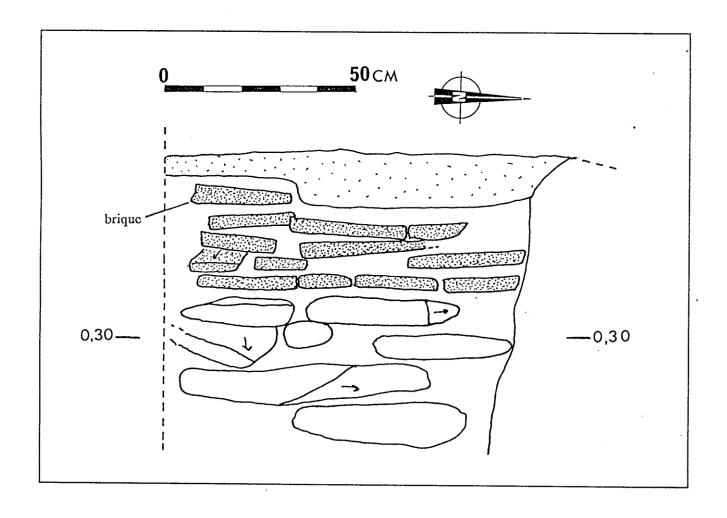


Figure 7 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) ; élévation de la face est du muret de compartimentage du four.

LES CUVES

La série de cuves ou fosses de l'atelier de Landrellec furent (pour certaines) les premières structures détectées sur le site, en coupe de dune, à la suite des tempêtes qui les avaient d'ailleurs partiellement entamées (photo. n° 1 et fig. 3).

Les structures.

Il s'agit d'unr série de cinq fosses, de taille décroissante d'ouest en est, et alignées parallèlement au grand axe du four (fig. 4 ; photo. 1, 11, 12). L'observation de la coupe dunaire étant impossible à l'ouest de la fouille (à cause des enrochements), on ne sait si d'autres structures de ce type y ont existé.

Ces cinq cuves sont en fait aménagées dans une seule grande fosse sub-rectangulaire de 5 m. de long sur 1 m. de largeur en moyenne ; en effet, la stratigraphie (fig. 4 et 8) montre, tout d'abord clairement que cette grande fosse a été creusée dans le substrat naturel, dans le limon loessique et jusqu'à un niveau de 0,52 m./N.R. pour la partie occidentale (cuve n° 1, fig. 8), jusqu'au rocher en place pour le reste de la fosse. Ensuite, la stratigraphie révèle que cette grande fosse longiligne a été entièrement tapissée d'argile crue jaune-verdâtre sur une épaisseur variant de quelques centimètres à plusieurs décimètres.

Ces séparations entre les cuves sont constituées de pierres plates, plus ou moins grandes, disposées de chant ; dans la plupart des cas, l'assise de cette dalle de chant est assurée par une pierre (au moins) disposée à plat en dessous. (cf. fig. 8, limite entre les cuves 1 et 2 et 2 et 3). Il se peut que certaines cuves aient été délimitées, sur leur face nord, par d'autres dalles plates ; en effet, lors des premières observations du site (avant la fouille), deux grandes pierres plates se trouvaient effondrées en avant la cuve n° 1 (fig. 3).

(N.B. : L'érosion de cette partie du site était telle que nous n'avons pu réaliser les coupes des cuves selon un axe est/ouest constant, ce qui explique les légères différences entre les relevés).

D'après la stratigraphie, le compartimentage délimitant les cinq cuves a été réalisé en même temps que le tapissage d'argile de la grande fosse ; en effet, les pierres de calage à plat ainsi que la base des dalles de chant se trouvent incluses dans la couche d'argile. Il faut noter en outre que les aménagements des cinq cuves ont été simultanés.

La dalle de séparation des cuves 2 et 3 semble avoir basculé vers l'intérieur de la cuve n° 2 ; aux deux extrémité des structures, la cuve n° 1 se termine, à l'ouest, par la paroi entaillée dans le limon loessique (ce qui pourrait être un argument pour dire qu'aucune autre cuve n'a dû exister au delà) ; à l'est, la cuve n° 5 est délimitée par une série de pierres et galets disposés sur deux assises.

L'érosion ayant partiellement attaqué ces fosses sur leur face nord, les largeurs respectives des structures 1, 2 et 3 ne peuvent qu'être évaluées approximativement. De forme rectangulaire, leurs dimensions intérieures sont :

- cuve n° 1 = 1,50 m. E/O; > 1,10 m. N/S
- cuve n° 2 = 0,90 m. E/O; > 1 m. N/S
- cuve $n^{\circ} 3 = 0.70 \text{ m. E/O}$; > 0.90 m. N/S
- -cuve n° 4 = 0.50 m. E/O ; 0.80 m. N/S
- $-\text{cuve n}^{\circ} 5 = 1 \text{ m. E/O} ; 0,80 \text{ m. N/S}$

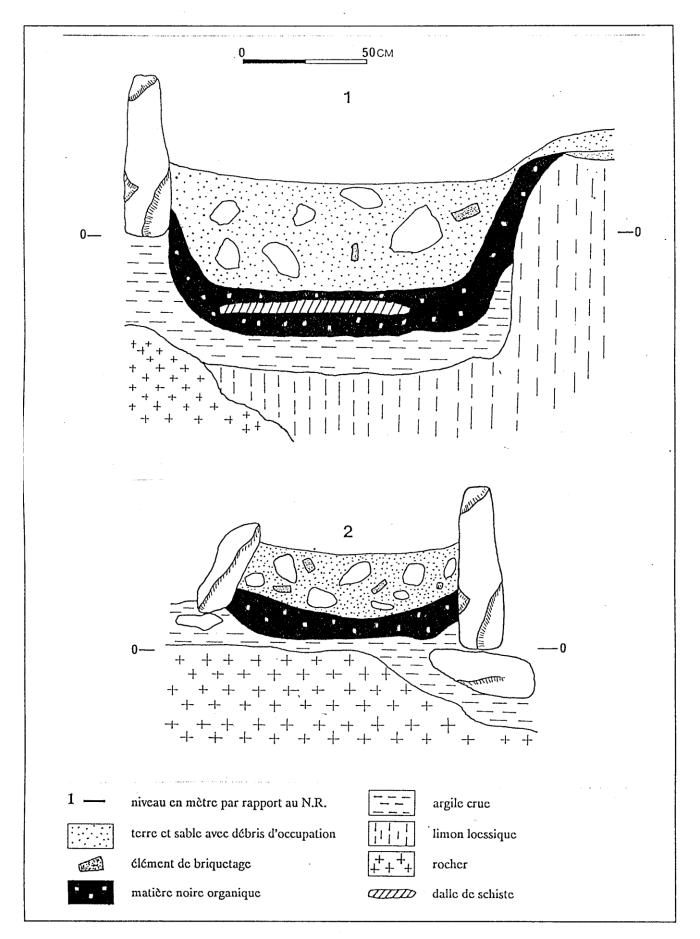


Figure 8 - Landrellee en Pleumeur-Bodou (22); coupes stratigraphiques est/ouest des euves 1 et 2.

La profondeur de ces cuves, est également décroissante d'ouest en est, le fond des cuves 2, 3 et 4 étant constitué par le rocher en place :

```
- cuve n^{\circ} 1 : P.M. = 1,17m. • P.U. = 0,60 m.
```

- cuve n° 2 : P.M. = 0,65 m. P.U. = 0,35 m.
- cuve n° 3 : P.M. = 0,43 m. P.U. = 0,30 m.
- cuve n° 4 : P.M. = 0,51 m. P.U. = 0,30 m.
- cuve n° 5 : P.M. = 0,24 m. ; P.U. = 0,15 m.

[Les profondeurs maximales (P.M.)sont prises entre le niveau inférieur de la couche d'argile (niveaux reportés sur la fig. 4) et le sommet de la pierre de chant ; les profondeurs utiles (P.U.) correspondent à l'épaisseur du remplissage].

La stratigraphie et le remplissage des cuves.

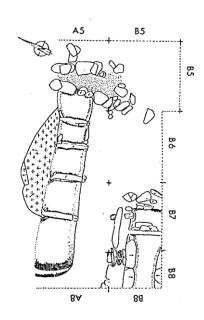
Il faut noter en premier lieu que les cinq cuves présentent un remplissage de même nature, avec les mêmes séquences stratigraphiques.

La couche d'argile de tapissage, nous l'avons vu, ne constitue pas à proprement parler la couche inférieure puisqu'elle doit être considérée comme faisant partie de la structure elle-même, dont elle constitue le fond. Au dessus de cette couche d'argile, nous avons dans tous les cas rencontré un niveau plus ou moins épais, se présentant comme une couche noire, très dense, compacte et grasse, dépourvue de tout mobilier ou élément structuré identifiable. Un premier examen au microscope, réalisé par D. Marguerie au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I (sur des prélèvements effectués lors de la première visite du site) a révélé que, malgré la couleur de cette matière (évoquant des éléments carbonisés), celle-ci semble exclusivement formée d'un "jus" organique en phase extrême de décomposition, et qui apparemment ne présente plus de matière structurée identifiable. Il est évident que des analyses plus poussées devraient apporter de plus amples informations sur la nature exacte de cette matière noire.

Cette couche organique est scellée, dans toutes les fosses, par un niveau de terre, plus ou moins mêlée de sable, et contenant des résidus d'éléments de briquetages en argile, des pierres et quelques autres éléments (os, coquilles...). Pour certaines cuves moins érodées (vers l'est du site), des niveaux de sable dunaire venaient recouvrir les couches archéologiques.

L'ORGANISATION D'ENSEMBLE DE L'ATELIER

Il faut avouer qu'en dehors des structures présentées précédemment, le four et la "batterie" de cuves, on ne sait que peu de choses de l'organisation de l'atelier dont la fouille reste inachevée. Sur le plan de la stratigraphie, sous les niveaux de sable dunaire recouvrant l'ensemble de l'installation, une couche homogène a été retrouvée en tous points (fig. 5 ; photo. n° 4) ; il s'agit d'un niveau de terre noirâtre dans l'ensemble, parfois entrecoupé de petits dépôts de sable éolien ; cette couche contient de très abondants éléments de briquetages en argile cuite (augets, briques, boudins de calage), quelques ossements et coquillages et éléments de mobilier



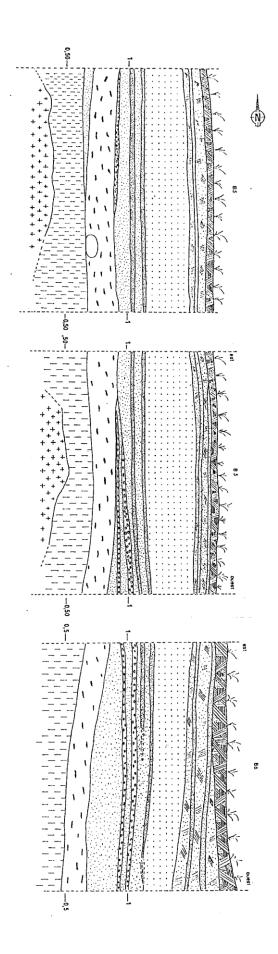


Figure 9 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22); coupes stratigraphiques.

(tessons de céramiques). Ce niveau, à peu près horizontal dans la partie est du site, plongeant légèrement vers l'ouest, a une épaisseur variant assez peu, de 0,20 à 0,25 m, toujours d'est en ouest. Cette couche vient plonger, sur la face nord de l'atelier, vers les cuves en s'amincissant progressivement. Ce dernier point est sans doute à interpréter comme un "lessivage" de la couche vers les cuves en contrebas, avec précisément une accumulation plus importante en épaisseur à l'intérieur des cuves. Cette couche repose directement sur le substrat, soit sur le limon loessique soit sur le rocher en place.

Le mobilier domestique rencontré dans la fouille de cette couche était relativement moins rare dans la partie est de la fouille, au niveau des empierrements (fig. 4) ; tessons de céramiques (fragments de jatte basse et d'une céramique du type poterie fine à cordon), fragment de panse d'amphore Dressel I, outil en os taillé dans une côte (sorte de grosse épingle). Cette couche de rejets de l'atelier présente un hiatus au niveau des empierrements nord-est de l'excavation, où une accumulation de sable blanc a été rencontrée.

Quant aux empierrements eux-même, il est bien difficile d'en donner une interprétation solide ; nous n'en avons qu'une vision trop fragmentaire, même si celui de l'extrémité orientale de la fouille présente un assemblage de pierres sur trois assises, sans liant, qui ne saurait être naturelle.

Le long de l'une des dalles délimitant, au nord, l'extérieur du four, un trou de poteau a été découvert (fig. 4 et 6) ; sa profondeur est de 0,33 m. et, dans le fond, il contenait un beau fragment d'auget à sel. La présence de cette structure traduit le fait que cet atelier devait être au moins partiellement couvert d'une toiture légère. Mais, ici encore, la fouille de l'atelier est trop partielle pour que l'on puisse préciser davantage son organisation architecturale d'ensemble.

LES ELEMENTS DE BRIQUETAGE

Entre la couche d'abandon du four et la couche noirâtre de rejets de l'atelier, ce sont quelques 200 Kg. d'éléments de briquetages qui ont été recueillis lors de cette fouille. L'analyse fine d'une telle quantité de mobilier, bien qu'étant encore partielle, fournit d'ores et déjà un certain nombre de renseignements.

Les briques, de section trapézoïdale et à une face cintrée, existent dans différents modules (photo. n° 13) ; les plus nombreuses sont celles de grand module, probables entretoises barrant le four en largeur et y formant une sorte de grille. Malgré l'état de fragilité de tels éléments en argile somme toute assez peu cuite, certaines observations de détail peuvent être faites : outre des marques digitales (photo. n° 13, brique du haut), l'élément le plus intéressant est le mode d'assemblage de ces briques : les grandes extrémités présentent un système de tenon et mortaise en argile (photo. n° 14) permettant de les assembler deux à deux. Il faut préciser qu'aucune brique n'a été retrouvée complète en longueur, ce qui complique un peu les évaluations et reconstitutions.

En revanche, de nombreux boudins de calage (ou *hand-bricks*) ont été retrouvés complets, ce qui permet un certain nombre de mesures ; sur 40 boudins entiers provenant du four, les mesures de leur longueur révèlent la prépondérance de deux

valeurs centrées sur 7 cm. pour les uns et 11 cm. pour les autres. Dans presque tous les cas ils sont dissymétriques, avec une extrémité plus petite (de 3,5 à 6 cm. de diamètre) que l'autre (de 4,5 à 7,5 cm. de diamètre). Ces boudins, qui étaient complémentaires des briques dans l'installation intérieure du four, portent précisément, pour certains d'entre eux, l'empreinte de ces briques en creux en leur extrémité : dans 7 cas reconnus, 6 présentent l'empreinte de la brique sur le petit côté du boudin (extrémité au plus faible diamètre) ; ce fait semble donc indiquer que les boudins devaient se trouver disposés dans le fond du four, debout sur leur extrémité large (pour des questions d'équilibre), et que les briques étaient disposées par dessus (appuyées sur la plus petite extrémité des boudins). Un des ces *hand-brick* présente une empreinte de brique à chaque extrémité ce qui indique également que certains de ces boudins ont pu servir de calages horizontaux.

Outre ces deux grands types d'éléments évoqués, le four de Landrellec a livré, comme la plupart des installations du même type, un certain nombre d'éléments d'argile cuite (boulettes de calage, fragments divers plus ou moins informe) dont l'utilisation reste hypothétique et dont la fabrication, au coup par coup, devait être liée aux nécessités du chargement.

Enfin, une très grande quantité de fragments d'augets à sel a été recueillie, tant à l'intérieur du four qu'autour de celui-ci. Comme c'est la règle dans ces ateliers de briquetages, on ne les retrouve qu'à l'état de fragments, l'utilisation de ces moules pour confectionner les "pains" de sel étant éphémère. Bien que la reconstitution de tels récipients soit un véritable "puzzle à plusieurs milliers de pièces", il est possible de se faire une idée générale des augets à sel de Landrellec : il s'agit de récipients cylindriques à fond plat, à parois sub-verticales légèrement rentrantes et s'amincissant vers le haut ; leur dimension moyenne semble tourner autour de 15 cm. de diamètre, pour une hauteur à peu près équivalente (soit une contenance moyenne maximale de 2,5 litres.

CONCLUSION

En ce qui concerne le calage chronologique du fonctionnement de l'atelier de Landrellec, il faut noter que même si les éléments mobiliers sont peu nombreux, ils se placent de manière cohérente dans le courant du ler siècle avant J.-C.: céramiques fines à cordons et autres tessons de poteries réalisées au tour, et fragments d'amphore Dressel I. Afin de préciser davantage cette chronologie, les briques du muret du four ont été prélevées par L. Langouêt (Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I) en vue d'une souhaitable datation par archéomagnétisme.

L'existence de nombreux ateliers de briquetages à sel en divers secteurs du littoral armoricain est attestée depuis longtemps (Gouletquer, 1970). La côte trégorroise figure parmi les secteurs les plus riches en vestiges de ce type. L'érosion naturelle du littoral permet en effet l'observation et la détection de ce type d'occupation, comme en attestent les découvertes réalisées par divers prospecteurs ainsi que les opérations de prospection-inventaire systématiques menées par l'A.M.A.R.A.I. depuis deux ans sur certains secteurs du littoral breton.

La récente fouille de sauvetage réalisée à Landrellec en Pleumeur-Bodou fait l'objet d'une publication synthétique qui paraîtra dans le n° 7, 1990, de la *Revue Archéologique de l'Ouest*, où cet atelier sera notamment comparé aux autres infrastructures régionales de production de sel, à la fois sur le plan de son architecture et sur l'organisation du travail et de la production. En 1991, l'étude de cet atelier devrait se poursuivre sous la forme d'une fouille programmée qui permettra, notamment, l'exploration exhaustive de la structure de combustion.

BIBLIOGRAPHIE

DAIRE M.Y., 1990 - L'atelier de Landrellec, Pleumeur-Bodou. *In : Paule, pierre de mémoire.* 5 siècles de civilisation Celte. Catalogue de l'exposition, Saint-Brieuc, Juin 90-Septembre 92. **P.** 29.

DAIRE M.Y., LE BROZEC M., 1990 (à paraître) - Un nouvel atelier de bouilleur de sel à Landrellec en Pleumeur-Bodou (22). *Revue Archéologique de l'Ouest,* n° 7.

GIOT P.R. et al., 1965 - Le briquetage de Kerlavos (Trégastel, Côtes-du-Nord). *Annales de Bretagne,* t. LXXII, p.87-94.

GOULETQUER P.Y., PINOT J.P., 1968 - Les briquetages du Trégor. *Annales de Bretagne,* t. LXXV, p. 142-148.

GOULETQUER P.Y., 1970 - Les briquetages armoricains , technologie protohistorique du sel en Armorique. Thèse, Trav. Labo. Anthropologie, 186 p.

GOULETQUER P.Y., 1970 - Les briquetages de l'Age du Fer sur les côtes de Bretagne. *Bull. Soc. Préhist. Française,* t. 67, p. 399-411.

LANGOUET L. *et al.*, **1990 -** Les artisanats armoricains au Deuxième Age du Fer. *In :* Les gaulois d'Armorique. Actes du Xllème colloque A.F.E.A.F., Quimper, mai 1988. *Rev. Archéol. Ouest*, suppl. n° 3, p. 85-96.

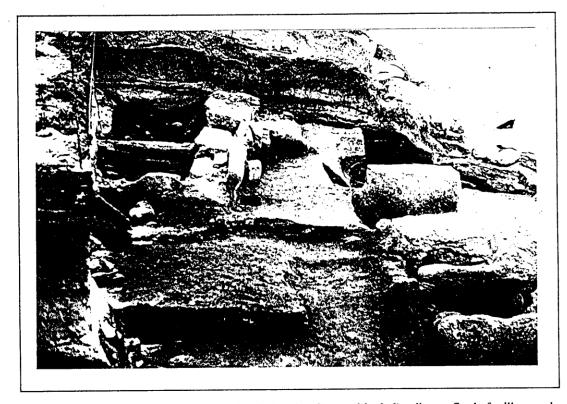


Photo. n° 3 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Vue d'ensemble de l'atelier en fin de fouille : sur la droite, les cuves ; à gauche, le four.

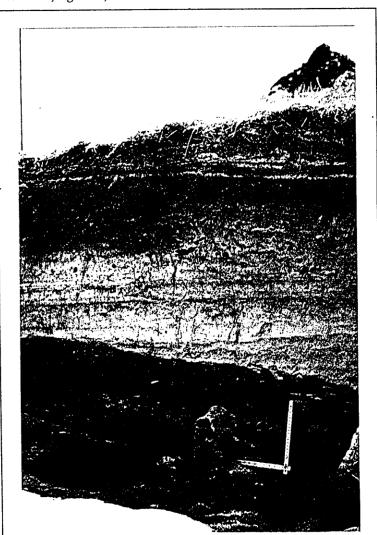


Photo. n° 4 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Coupe stratigraphique N/S de l'atelier.



Photo. n° 5 - Landrellee en Pleumeur-Bodou (22):
Coupe stratigraphique et vue partielle
des parois du four.

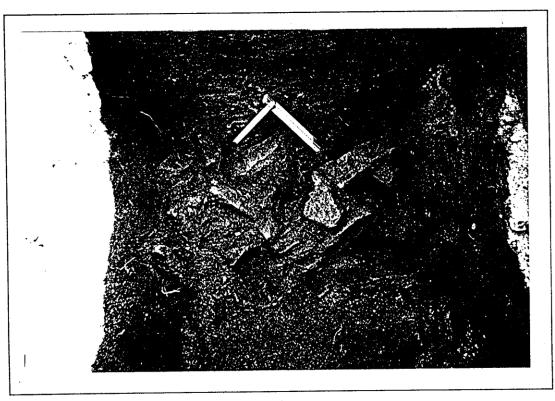


Photo. n° 6 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Remplissage du four constitué d'éléments de briquetages (briques, boudins, augets...)

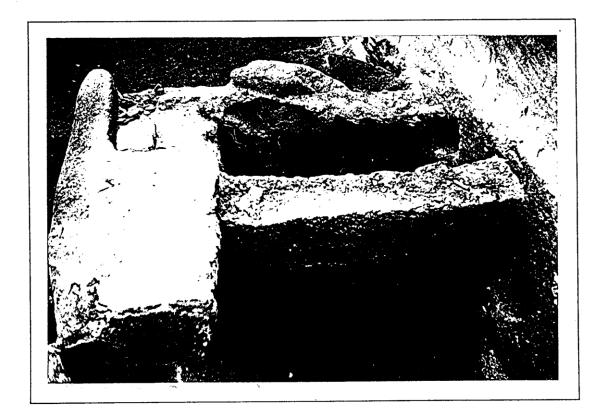


Photo. n° 7 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Le compartiment nord du four et le muret.

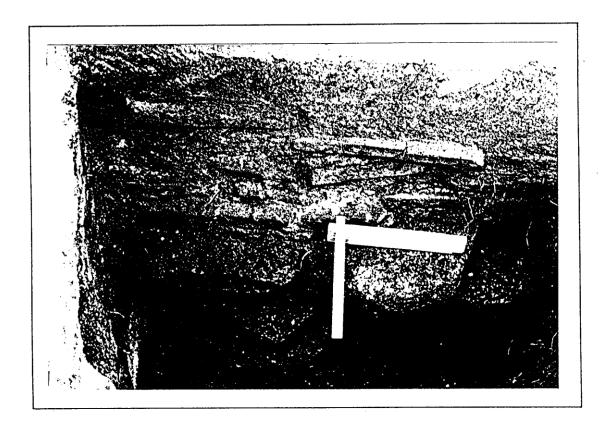
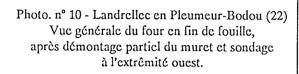


Photo. n° 8 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Détail du muret de compartimentage du four.



Photo. nº 9 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Détail du muret de compartimentage du four.





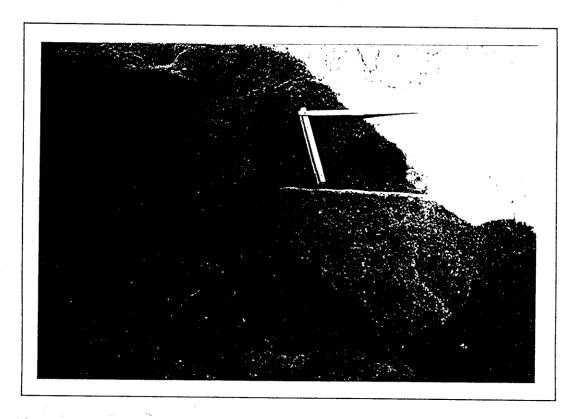


Photo. n° 11 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Le niveau inférieur de la cuve n° 1 (vue de dessus).

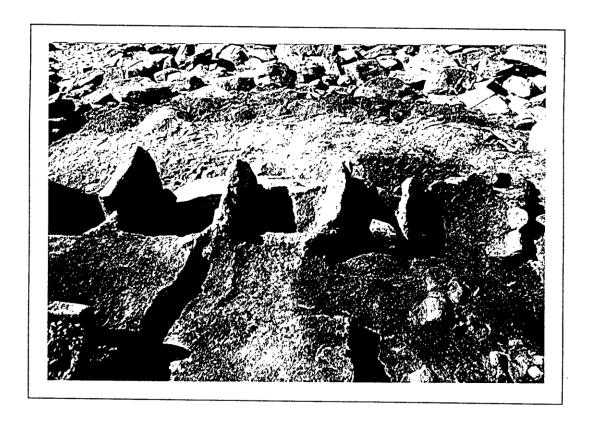


Photo. n° 12 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Les cuves 2, 3, 4 et 5.

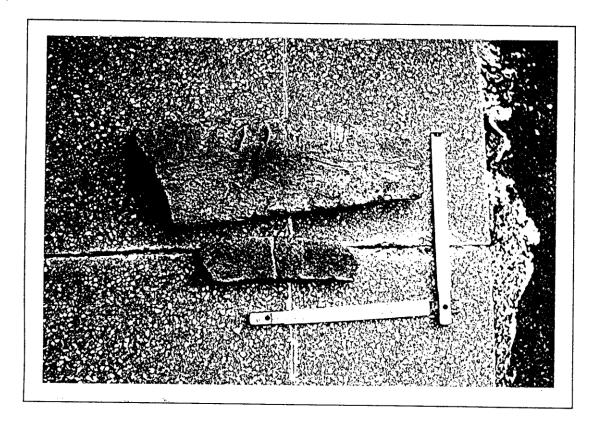


Photo. n° 13 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Exemples de briques de modules différents.

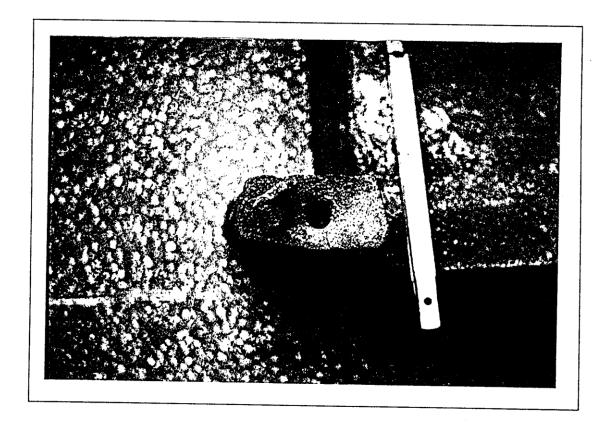


Photo. n° 14 - Landrellec en Pleumeur-Bodou (22) : Détail technologique du système d'assemblage des briques.

"A Propos de scahiers d'un chanoine

Cet "à propos des cahiers d'un chanoine" est un titre un peu vague dont on peut se demander ce qu'il cache. En fait, il s'agit de deux gros cahiers d'un inventaire des archives du chapitre de Tréguier, inventaire établi par un chanoine vers 1750.

On y trouve mentionnés toutes sortes d'actes, des "sacs de procès", mais aussi quelques renseignements sur la cathédrale de Tréguier, sur les pèlerinages à Saint-Yves et sur la jurisprudence de l'époque. Mais on ne peut en parler sans étendre le sujet aux chanoines d'une manière générale et sans se demander d'abord quelle est leur origine.

Elle est très ancienne, et bien que les avis soient partagés, il est à peu près certain que le "fondateur" est Saint-Eusèbe, évêque de Verceil au Piémont, au 4ème siècle. Afin de combattre l'arianisme, il avait édicté des règles très sévères pour le clergé de sa cathédrale, et ce furent les "chanoines" composant le "chapitre".

Saint-Eusèbe fit école : il fut suivi par Saint-Ambroise connu pour ses démêlés avec l'empereur Théodore à Milau, Saint-Augustin l'Evêque d'Hippone en Algérie et par Saint-Martin, le célèbre Evêque de Tours.

Petit à petit, cette règle édictée par Saint-Eusèbe devient plus douce, et à partir de l'an 817, les chanoines ne firent plus voeu de pauvreté. De ce fait, ils conservent leurs biens propres; et leur importance et leur indépendance vont en grandissant; maintenant, ce n'est plus quère qu'un titre honorifique.

Au Moyen-Age, ce sont "en principe" des prêtres qui <u>aident</u> l'évêque dans l'administration du diocèse. "En principe" seulement, car on peut lire dans les cahiers de notre chanoine que le titre n'exigeait pas les ordres, mais "supposait cependant quelques intentions d'y promouvoir". D'où quelques abus, bien sûr, peu nombreux semble-t-il, parmi lesquels on cite le cas d'un enfant de 13 ans nommé chanoine à Saint-Brieuc en 1686, sans doute pour toucher la prébende qui fut octroyée aux chanoines au Xème siécle, en même temps que fut supprimée l'obligation à laquelle ils étaient tenus jusque là de résider dans la ville où se trouvait la cathédrale.

Petit à petit, ces chanoines finissent par former un <u>corps</u> <u>particulier</u> d'hommes instruits (ils sont souvent bacheliers, diplômés d'université), corps ayant son chancelier, son trésorier et son proviseur choisi pour ses connaissances en architecture ou en comptabilité.

C'est que les chanoines ont joué un <u>rôle capital dans la</u> construction des cathédrales. Celle-ci demandait des

années et même parfois des siècles, et l'évêque qui en avait élaboré les plans et le financement mourait en général bien avant l'achèvement de l'oeuvre. Qui le remplaçait alors ? Qui assurait la continuité ? C'était le chapitre. C'était lui qui embauchait les ouvriers, qui les remplaçait s'ils quittaient le chantier, qui contrôlait les travaux et les dépenses et se procurait l'argent nécessaire.

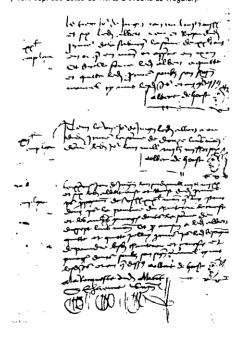
Aussi, n'est-il pas rare de voir dans nos cathédrales, une petite sculpture humoristique représentant un chanoine sans doute un peu trop tatillon vis-à-vis des tailleurs de pierres et des sculpteurs et dont ceux-ci se sont gentiment vengés en faisant sa caricature dans un endroit un peu discret. C'est le cas à la cathédrale de Sens où elle se trouve sur un pilier près de l'entrée, suffisamment haut placée pour qu'on ne découvre pas au premier coup d'oeil cette tête un peu grotesque. A Meaux, c'est un archer tirant une flèche vers la fenêtre de la proche maison d'un chanoine.

On peut parler aussi des maçons : avec la construction des églises gothiques, ils ont petit-à-petit pris une importance extrême du fait que les chanoines ne pouvaient se passer de leur savoir et de leurs connaissances et les évêques eux-mêmes qui arrivaient à contrôler les seigneurs, ou même les monarques durent s'incliner devant les maçons. L'histoire nous signale même une grève des maçons en 1230 lorsque l'Eglise voulut les forcer à se couper les cheveux et à raser leur barbe (visages imberbes et cheveux courts étaient signe de piété). Les évêques durent capituler et les maçons sortirent de cette expérience plus forts qu'ils ne l'étaient avant.

Un des soucis des chanoines était de trouver <u>les</u> fonds pour bâtir <u>les</u> cathédrales. Ces fonds, ils les prélevaient sur le Trésor du chapitre, mais aussi sur leurs biens personnels, s' imposant sans hésiter le versement de sommes ruineuses. Ce fut le cas à Reims après que l'évêque eût lui-même donné tout l'argent dont il disposait. De plus, les chanoines pénalisaient les clercs qui arrivaient en retard aux offices, ils rappelaient aux fidèles que les biens mal acquis devaient être versés à l'église et ils organisaient aussi des tournées de reliques, parfois jusqu'en Angleterre, mais cela amènera une espèce de course aux reliques, et on sait par exemple qu'il y a dans le monde douze têtes de Saint-Jean Baptiste!

Il arrivait que la cathédrale brûlat et que tout fut à refaire. Ce fut le cas à Reims en 1210, puis en 1481 où le chapitre dût se débrouiller pour tout refaire. C'est à ce moment que les chanoines, un beau matin de l'an 1501 découvrirent des faucons dans la charpente. Ils jugèrent bon de les offrir au roi Louis XII qui en fut si satisfait qu'en les remerciant, il leur demanda de bien vouloir désormais en élever dans la Tour et les lui envoyer quand ils seraient fin prêts! Il n'y eût plus qu'à obéir et les

Journal du procureur de la fabrique de la cathédrale de Tréguier : quittances des sommes versées à Albert de Horst, peintre allemand, qui accompagne sa signature d'une tête de fou. Juin 1485. (Arch. dép. des Côtes-du-Nord, G évêché de Tréguier).





9. — Cathédrale de Tréguier : nef et chœur Photo Jos Le Douré.

chanoines durent désigner l'un des leurs qui fut chargé de l'élevage et de l'entretien des faucons !

Les chanoines ont aussi la charge de <u>l'entretien de la cathédrale</u> en ce qui concerne le <u>"sanctuaire"</u>, tandis que le reste de l'édifice est à la charge de l'évêque, ce qui engendre de nombreux procès entre l'évêque et les chanoines, et souvent même entre les paroisses et les chanoines, ceux-ci étant parfois "gros-fruitiers" du sanctuaire. Ce fut le cas à Brélévenez, par exemple, en 1777 où s'imposait la réfection du pavé et de la charpente de l'église. Après s'être bien fait tirer l'oreille, les chanoines "gros fruitiers du chancel" acceptèrent bien de payer les réparations du dit chancel, mais cherchèrent à le rapetisser par tous les moyens et à en restreindre les limites. Ce furent des histoires sans fin et il fallut la consultation de trois avocats pour que les chanoines se résignent à considérer que ce choeur ou chancel allait "jusqu'au calvaire placé sur le balustre". Par ailleurs, les chanoines n'hésitaient pas à sacrifier leur fortune personnelle pour embellir l'église, en particulier au XVIIIème siècle où sévit une passion de construction et de décoration nouvelle qui, hélàs ! fut cause de massacre de trésors, tels que le jubé de Chartres datant du XIIIème siècle, démoli en même temps que 8 vitraux du choeur pour mieux éclairer les embellissements de marbre et de stuc qu'ils avaient fait faire suivant le goût de l'époque. Même chose à Notre-Dame de Paris où furent sacrifiés 16 vitraux remplacés par des vitres blanches, en même temps que sont supprimés des crochets, gargouilles, pinacles, etc... grands artistes eux-mêmes contribuent à ces démolitions ! Mansart qui, en 1699 détruit stalles et jubé de Notre-Dame, puis un siècle plus tard Soufflot supprimant carrément le trumeau du portail central pour permettre le passage du dais - 1771-) Au Mans, le maître-autel du XIIIème siècle, qualifié "d'amas confus de pierres et d'ornements de cuivre" est détruit en même temps que le jubé, celui-ci servant alors à construire deux autels du XVIIIème siècle !

Par contre, après la démolition de THERONANE par Charles Quint, les plus belles sculptures du portail de l'église sont transférées à Saint-Omer par les soins des chanoines. Ils auraient bien pris tout le portail, mais ses dimensions ne convenaient pas à l'église de Saint-Omer.

Outre ces rôles d'administration du diocèse et de constructeurs, les chanoines avaient toutes sortes d'obligations. D'abord, au point de vue religieux, ils devaient connaître parfaitement la Bible, faire des lectures pieuses et ils étaient obligés d'assister à des sermons et à des leçons de théologie pour lesquels l'évêque de Tréguier désigna en 1581 un moine au nom charmant, Frère Julien Barba d'Or !

Les chanoines naturellement se retrouvaient au cloître ou à la cathédrale pour certains offices. A Tréguier, ils avaient quatre réunions générales par an. Ils dirigeaient aussi certaines cérémonies du culte, ils visitaient les malades, ils organisaient les collectes de

blé pour les pauvres, ils contrôlaient les comptes de fabrique de la cathédrale, etc...

En Arles, à la fin du XIIème siècle, ils assuraient le contrôle de route et recevaient les pèlerins de Saint-Jacques. Cette coutume de recevoir les pèlerins existe encore à Saint-Jacques de Compostelle : tout pèlerin venu de l'étranger à pied (ou à cheval ?) se présente aux chanoines de Saint-Jacques qui lui offrent trois jours d'hébergement gratuit dans un des hôtels les plus luxueux d'Europe, hôtel qui n'est autre que l'ancien hospice des pèlerins au portail magnifiquement sculpté.

D'ailleurs, dès 816, le concile d'Aix la Chapelle avait recommandé aux chapitres et aux monastères de <u>construire des hospices</u>. A Tours, sur la route de Saint-Jacques, où les <u>reliques de Saint Martin</u> attiraient les foules, on avait ainsi construit auprès de l'église, deux autres églises pour loger les pèlerins venus vénérer les reliques : Saint-Clément pour les gentilshommes et Saint-André pour le vulgum pecus !

A Paris également, les chanoines de Saint-Victor accueillaient les pèlerins, et on peut encore voir à Pons, par exemple, ce qui reste de l'ancien hospice, et plus spécialement les enfeux ou arcades où l'on enterrait les pèlerins qui venaient y mourir.

A Tréquier, il existait ainsi un hospice "pour les pauvres qui venaient à Saint-Yves". Situé au bout de la chapelle de la Magdeleine, il avait été "exempté d'impôts et de billots" par le Duc Jean. (On a toujours l'association hospice-chapelle, et de plus les vocables de Sainte-Madeleine ou de Saint-Lazare indiquent toujours qu'il s'agit d'hôpitaux, hospices 'ou maladreries).

D'après nos <u>"cahiers d'un chanoine"</u>, nombreux furent les <u>démêlés entre les évêques et les chanoines</u>, ceux-ci cherchant toujours à limiter l'autorité de l'évêque et à échapper à sa juridiction comme ce fut le cas à Notre-Dame en 1335, car ce n'est pas particulier à Tréguier. D'ailleurs, le Concile de Trente, au XVIème siècle dût régler les rapports entre évêques et chanoines.

En ce qui nous concerne, en 1523, des lettres du Duc François avaient conservé au chapitre de Tréguier le droit "d'assigner les heures et régler les offices du choeur de la cathédrale, distribuer les clefs des archives et Trésor, permettre ou prohiber les lieux d'enfeux et sépultures, apposer armes et armoiries aux vitres, tombeaux et escabeaux de ladite église".

Mais... un siècle plus tard, l'évêque avait sans doute empiété sur ces droits car notre chanoine mentionne dans ses cahiers "tout un sac de procédures devant la cour du Parlement de ce pais appelant de 3 sentences rendues par l'évêque en 1626". Il ne détaille pas ces sentences, mais il nous énumère tous les griefs du chapitre concernant :

- les innovations apportées aux offices et aux chaises du choeur,
- le grand vicaire auquel il dénie le droit de faire des offices pontificaux au préjudice du chantre, premier dignitaire,
- la bibliothèque dont ils veulent la clef. (cette bibliothèque qui en 1450 comptait déjà deux cents volumes était sans cesse sujet à discussion. L'évêque voulait s'en réserver les clefs, il y avait même fait apposer des scellés, et déjà lors d'un procès entre évêque et chapitre en 1600, il avait été jugé que cette bibliothèque située audessus de la sacristie devait "demeurer en commun entre lesdits évêque et chapitre et qu'on y pourrait entrer tant de l'évêché que de la cathédrale".)
- D'autres réformes sont également demandées par le chapitre lors de ce procès devant le Parlement en 1626. Ainsi, il voudrait avoir la disposition des offices à Plouguiel et Plougrescant et le pouvoir de bailler les fermes, l'évêque "y assistant seulement si bon lui semble".
- $\,$ Il voudrait que les assemblées synodales et les statuts se fassent sur avis du chapitre.
- Il voudrait aussi examiner lui-même les comptes de fabrique, ce qui est habituellement du ressort de l'évêque.
- Enfin, l'évêque ne devra plus "donner d'ordre dans le choeur, ny ne troublera l'ordre des offices en advançant ou diminuant, synon par délibération du chapitre".

(C'est que l'évêque s'étant permis un jour d'avancer l'heure de l'office en sonnant la cloche plus tôt, ce fut toute une histoire !)

Les chanoines sont très chatouilleux quant à <u>leurs droits et privilèges</u>. Ils ont un "habit de choeur" et au XVème <u>et XVIème siècle</u>, leur tenue vestimentaire leur est souvent reprochée. Ils portent, diton , "des robes fastueuses" et des vêtements fendus pour laisser voir la richesse de leurs dessous.

En 1509, un acte maintient le chapitre en son droit immémorial de "corriger, châtier et muleter par privation d'habit ou autrement tous ceux qui portent l'habit au choeur". Ainsi, il rend une sentence contre Jean du Cozquer "chapelain et suppôt de la cathédrale accusé d'avoir proféré des paroles injurieuses au Seigneur Grand Vicaire du Seigneur évêque"; sentence qui le prive de l'habit de choeur "pour son manque de respect au grand vicaire".

En 1594, les chanoines demandent même au Duc de Mercoeur, gouverneur de Bretagne, de pouvoir aller visiter les paroisses en l'absence de l'évêque pour y châtier les défauts des ecclésiastiques. Ceux de Reims vont encore plus loin ! Au XIIIème siècle, ils vont jusqu'à soutenir que c'est à eux qu'il appartient de procéder au Sacre et au couronnement du roi, alors qu'en fait ils possèdent seulement le droit de désigner l'évêque qui procédera à ce sacre dans le cas de vacance du siège de l'évêché de Reims.

Tout un rituel est à observer lorsqu'un évêque revient en son évêché après une absence. Et ceci arrivait très souvent, les évêques ayant été souvent employés comme ambassadeurs, comme conseillers, ou même, c'est le cas de l'un deux, comme chapelain du Pape.

Ainsi, il nous est dit que "après six mois d'absence, les deux orateurs du chapitre doivent le complimenter en robe, précédés de deux massiers et de deux sergents portant les honoraires de pain et de vin", tandis qu'"après trois seulement, ils vont en manteau long sans cortège". Et il nous est signalé qu'en 1753, les députés du chapitre étant allés complimenter l'évêque à son retour en son diocèse, celui-ci "ne fit pas un seul pas pour les reconduire" alléguant qu'en "sa qualité de Prince de l'Eglise, il ne doit pas parce que les communautés lui sont soumises".

Quelle en fut la suite ? Notre chanoine ne nous le dit pas.

Il y a aussi toute une réglementation très stricte concernant les places dans le choeur : la place de l'archidiacre est la troisième du choeur, et, dans l'assemblée et synode, l'évêque étant dans un fauteuil sur une estrade, le chantre est à sa droite sur une chaise, le premier archidiacre à sa gauche, le reste du chapitre étant au-dessous "in-plano" sur des bancs ou chaises placés dans la salle.

Le chantre est en effet le grand personnage. Dès 1455, le Pape Calixte confirme le droit du chantre et chapitre de Tréguier de nommer "des personnes capables" à la sacristie, à la Psallette et aux paroisses de Trézardec et de Pédernec et le droit de les destituer, l'évêque ne pouvant que donner son visa aux nominations ainsi faites.

La Psallette de Tréguier ? elle avait été fondée par l'évêque Jean de Ploeuc en 1444 (J. de Ploeuc, fondateur du cloître) et comprenait un maître et 6 enfants de choeur.

Le même Pape Calixte en avait confirmé la fondation et son union à la "paroisse de Pédernec avec tous les fruits et revenus de la chapelle fondée en la cathédrale par les Seigneurs de la Roche-Jagu et desservie sur l'autel de Saint-Nicolas". Et ceci ne va pas sans protestations de la part de Pédernec, procès, et finalement, c'est l'évêque d'Oléron qui est délégué par le Saint-Siège pour régler l'affaire. Le jugement est rendu à Rome en 1458, c'est une transaction signée entre les partis devant le R.P. ALLAIN, cardinal d'Avignon, député du Pape "lors séant en la ville de Sens où pour lors était la cour romaine". Le maître de la Psallette n'aura que douze boisseaux de froment, mesure de Guingamp.

Enfin, nos chanoines avaient différents droits, à eux octroyés par les rois ou par les Ducs de Bretagne.

CENTENAIRE

Nouveau tombeau de saint Yves

Dimanche 28 octobre sera célébrée, à la cathédrale, la fête de la petite Saint-Yves, sous la présidence de l'abbé Maurice Éouzan, curé-archiprêtre de Guingamp, en présence des chanoines Bolloc'h et Thomas, anciens curés de Tréguier, et des prêtres du doyenné. Grand-messe solennelle à 18 h 30 et procession du chef de saint Yves sous le cloître. Ce sera aussi le centenaire du nouveau tombeau de saint Yves.

ette fête évoque la translation des reliques de saint Yves. C'est le 29 octobre 1347 (année de sa canonisation) que le tombeau du saint fut ouvert et que l'on sépara son chef du reste du corps. Des reliques du saint furent remises à de nombreuses paroisses bretonnes, mais aussi à l'étranger, à Chypre par exemple, où le roi de l'époque était un cousin à Charles de Blois; à Milan également, et plus près de nous à Rennes, Angers et Lamballe.

Un centenaire

Cette année, la cérémonie sera l'occasion de célébrer le 100° anniversaire de l'actuel tombeau de saint Yves tel que nous le voyons à la cathédrale.

En 1420, le Duc Jean V fit ériger un monument en guise de tombeau au vénéré Yves de Kermartin (ce ne devait déjà pas être le premier). Ce fut là une des nombreuses promesses qu'il fit et qu'il tint, pour sortir des geoles de l'arrogante Margot de Clisson, lors de la guerre de succession de Bretagne. Le prince offrit son pesant d'argent à la cathédrale de Tréguier pour élever un tombeau à saint Yves et construire à côté une chapelle dans laquelle il désira être inhumé. Par la suite, Jean V offrira encore 50 kilos de métaux précieux pour couvrir d'argent le tombeau et en dofer le pourtour.

Toutes ces richesses furent hélas dilapidées d'abord, lors des troubles de la Ligue et surtout à l'occasion



TREGUIER. – Ce monument fêtera son 100° anniversaire dimanche.

de la Terreur, le 4 mai 1794, journée fatale pour le tombeau soumis au martèlement et à l'acharnement destructif des hordes du Bataillon d'Etampes.

Un monument luxueux

Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour revoir à la cathédrale un monument funéraire digne de ce nom à la mémoire de Yves Héloury.

Dans une lettre pastorale, l'annonce en 1885, par Mgr Boucher, évêque de St-Brieuc et Tréguier, du projet de reconstruction du tombeau de saint Yves souleva à travers la Bretagne et la France un grand courant populaire.

Antoine de La Borderie, membre de l'institut, a la charge de gérer les fonds recueillis, de contacter les architectes et les artistes pour reconstruire un mausolée respectant le plus possible celui décrit dans les textes anciens (aucun dessin ne permettait d'avoir une idée précise de l'aspect exact de celui offert par le Duc Jean V).

Mgr Boucher bénit la première pierre en 1886 et le sculpteur breton Valentin, suivant les plans de M. Devrel, architecte de Notre-Dame, réalise ce tombeau que nous voyons aujourd'hui avec le gisant en marbre blanc et sur ses faces latérales le cortège funèbre de l'illustre mort: au centre, Alain de Brice, évêque de Tréguier, ordonna saint Yves et lui donna la charge de l'official de Tréguier; à droite, Azo du Quinquis, mère du saint; Héloury de Kermartin, seigneur de Kermartin, son père; à gauche, Rivalion, le jongleur, et sa femme Panthoada.

Ce tombeau ne fut pas inauguré en 1888 comme prévu, en raison du décès de Mgr Boucher, mais les 7, 8 et 9 septembre 1890, sous la présidence de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc.

Pour la circonstance, diverses œuvres artistiques furent créées: la cantate à Saint-Yves par le poète rennais Louis Tiercelin et Thielemans, organiste à Guingamp; l'oraison de Saint-Yves par Lisgemond Ropartz.

La Tuge La four for J.M.

- Dès 1634, dit notre inventaire, et c'est là <u>l'acte le plus</u> ancien des archives du chapitre, des lettres du Roy <u>Charles</u>, Duc de Bretagne et de la Duchesse Jeanne exemptent évêque, chapitre et gens d'église de la cathédrale de Tréguier, de tous impôts, gabelles, aides, subsides et redevances sur les vins, blés, viandes ou fruits qu'ils pourraient vendre, charger ou décharger dans les hâvres de l'évêché. Et ce, en considération de la dévotion du roi envers Saint-Yves et en remerciement des reliques à lui remises pour son cousin le roi de Chypre.
- Ces privilèges sont confirmés en 1373 par "des lettres de sauvegarde du Roy" concédées par Du Guesclin, Duc de Molène, puis en 1388 par le Duc Jean V, et renouvelés en 1420 par le Duc en reconnaissance des tractations menées par l'évêque pour obtenir sa délivrance des mains de Marguerite de Clisson. (On sait que celle-ci, fille de Jeanne de Penthièvre ambitionnant le trône pour ses enfants avait préparé avec eux un guet-apens afin de s'emparer du Duc sur la route de Chatonceaux. Le Duc promit à Saint-Yves de se faire peser en armure s'il était délivré et d'offrir son pesant d'argent pour élever au Saint un tombeau en la cathédrale de Tréguier, ce qui fut fait. Les donations de ce généreux Duc sont innombrables tant à son entourage qu'aux églises : châsse de Saint-Malo, portail et tours de la cathédrale de Nantes).
- En 1408, le Duc Jean avait de même octroyé le privilège aux évêques, chantres, chapitre et collège de Tréguier, de ne pouvoir être appelés hors de Bretagne pour quelque motif que ce soit.
- Outre ces droits, nos chanoines possédaient des biens tels que maisons, boutiques, en particulier les boutiques autour de la cathédrale, et dès 1493, ils avaient des droits sur les boutiques qui s'installaient pour Les foires du grand pardon. C'étaient là des droits assez répandus et ainsi à Paris, les boutiques qui s'installaient autour du pilori aux Halles payaient une redevance au bourreau, lequel habitait le rez-de-chaussée de ce pilori.

Les chanoines avaient aussi des <u>droits de passage</u>, des droits de moulin, et différentes dîmes dont celle <u>du lin</u>, source de procès avec la paroisse de Langoat, et celle du chanvre qui entraîna aussi des procès avec Plouguiel et Pommerit-Jaudy au XVIIème siècle.

Nous avons aussi des détails sur les domaines du chapitre : La Prévôté - la Ville Blanche - et la Fougeraye rouge - Fiefs aussi et droits en Camiez, Plouguiel, Penvénan, Plougrescrant, etc...

(A Saint-Brieuc, la ville appartenait à l'évêque et au chapitre qui en avait les 2/3 et c'est ainsi que se sont conservés leurs grands domaines qui n'ont pas été morcelés par les héritages et les divisions comme les biens des particuliers).

Ces cahiers de notre chanoine nous donnent aussi <u>des</u> renseignements sur des sujets très divers :

- la cloche ou "timbre de l'heure" fondue en 1409 "en même temps que l'on bâtissait la Tour Neuve de l'église".
- Il était difficile à l'époque de connaître l'heure. Plusieurs procédés avaient été utilisés au cours des âges : coq, psalmodie, clepsydre, etc... et en l'an 604 le Pape fit sonner l'heure par des cloches et ceci jusqu'au XIVème siècle (la cloche était le système chinois).
- Nous voyons aussi l'incendie de la sacristie en 1637, incendie au cours duquel fondait toute l'argenterie qu'on emporta alors à Paris pour la monnayer contre l'argenterie neuve.
- Les marchés : marché pour les grandes orgues conclu en 1632 avec le Seigneur Vraignon, facteur d'orgues moyennant 400 livres. Marché pour le retable en "marbre tuffe" 1639. Marché pour "boiser la tour Saint-Yves et la nef", conclu en 1641 avec le Seigneur Le Guen, charpentier.
 - La création du couvent des cordeliers en 1482.
- Les rentes du Séminaire sur le Prieuré de la Roche à Pont-Rousaut (? où ??) "qu'on prétend avoir été une léproserie", et sur la "maison du Duc dans un grand Parc (où ?).

Plus intéressantes peut-être sont les chapellenies (fondation de messes par un particulier moyennant une rente) en la cathédrale, entre autre celle de Kernec'hriou fondée en 1450 en l'honneur de Saint-Sébastien sur l'autel situé au côté gauche de la principale entrée du choeur "devant un tombeau où est l'éffigie d'un homme armé",

- celle aussi de Saint-Adrian où repose le coeur du fondateur, l'évêque d'Amboise (1608),
- ou celle de Saint-Tugdual où est inhumé le fondateur Christian du Châtel, évêque de Tréguier mort en 1478.

Un court chapitre des cahiers est consacré aux <u>"vitres et tombes"</u>. On y peut relever un acte capitulaire de Messire Henri de Kernec'h, chanoine, pour faire bâtir la porte du choeur vers le midi et une voûte sous l'arcade près de la porte principale, en échange de quoi on l'autorisait à y apposer ses armes (1512). Comme lui, le chanoine Guillaume Guiscanou, Seigneur de Kerphelipe aura le droit de mettre ses armes en alliance avec celles des ses père et mère d'une part sur une porte qu'il fera bâtir ainsi qu'une voûte et arcade en haut du choeur du côté donnant vers le cloître, d'autre part sur un escabeau et deux vitres, l'une vers le manoir épiscopal et l'autre au bas de l'église.

On peut aussi rappeler le droit du Seigneur de Barac'h d'entrer dans le choeur de la cathédrale, botté, éperonné et l'oiseau au poing, droit dont usa en 1620 le terrible François du Cozquer, au grand émoi des chanoines qui, en dépit de procès, durent se résigner à la chose en

constatant que ce seigneur était "trop envieux pour voir l'indécence de son droit".

A ce propos, il est bon de rappeler qu'à Saint-Quay-Perros, Mademoiselle de Troguéry assistait aux offices avec son oiseau dans sa "cassette"!

Dans un des cahiers se trouve une information faite par les juges de Lannion à la requête du chapitre le 11 mai 1594 au sujet des uerres civiles. Un témoin Y. Le Cozker se dit avoir été ruin par les guerres et ne pouvoir, de ce fait, payer la rente qu'il doit au chapitre.

Il fait toute la description des ravages subis par la ville, des

Il fait toute la description des ravages subis par la ville, des meubles emportés "tant aux églises, maisons des ecclésiastiques qu'aux maisons des habitants sans rien y laisser que partie des gros boisages". Tout fut pillé durant trois années de suite (1590, 91, 92) et l'évêque lui-même dût fuir avec son cousin chanoine. Réfugié à Granville il en revint ensuite en s'arrêtant d'abord à Tonquédec, puis à Guingamp.

De plus l'évêché de Tréguier dût entretenir grand nombre de gens de guerre "tant d'un party que de l'autre". "Au mois d'août dernier, on y a envoyé deux régiments français qui y sont encore, encore qu'il y ait eu douze garnisons entretenues tant de l'un que de l'autre party. Et à présent est aussi l'armée anglaise, lesquelles garnisons ont levé et lèvent journellement un si grand nombre de deniers sur ledit évêché, et commettent les régiments et armées anglaises tant de ravages que le peuple n'a plus aucune commodité de vivre" et que les terres restent en friche.

Et ce, en dépit, comme on le verra, des bulles de protection concédées à la ville par le roi Charles VII en 1491 donc un siècle plus tôt.

On peut rapprocher ce récit d'un autre récit de 1600 concernant "un sac de procès ... entre Monseigneur Guillaume du Halgoèt, Evêque de Tréguier et le chapitre dudit lieu touchant 13 livres, 6 sols, 8 deniers prétendant luy être décibs sur les offrandes du pardon, et touchant le rapport des distributions qu'aurait pu Baigner ledit Seigneur évêque durant l'espace de trois ans qu'il aurait été renfermé dans son manoir épiscopal, contraint d'entendre l'office divin des guérites de ladite église, et n'osant descendre en bas pour y assister ainsy que les chanoines de peur du péril évident d'estre pris par les gentz de guerre".

Ce qui pour nous a peut-être le plus d'intérêt dans ces cahiers est ce qui concerne Saint-Yves. Saint-Yves dont le culte avait déjà commencé avant sa canonisation, et l'on dit qu'alors, les pélerins de Saint-Yves étaient si nombreux qu'on vit décroître le nombre de ceux qui se rendaient à Rome.

Suivant une ordonnance de 1412, signée du Duc Jean, toutes les aumônes et tous les dons faits à Saint-Yves de Kermartin revenaient au chapitre et aux chanoines. Et il

nous est dit dans nos cahiers qu'il existe aux archives du chapitre "un extrait des anciens registre vérifiant cette possession avec un <u>autant</u> (copie) de la fondation faite de chapellenye et dotation d'icelle par le Glorieux Saint-Yves en son vivant, tiré de la peinture estante dans la paroy de ladite chapelle du costé de Lorient, datté de l'an 1293, du temps du R.P Allain de Bruc, evesque (dont on voit encore les armes sur une maison de Prat), le dit extrait datté du 3ème 9bre 1577".

C'est là le fameux testament de Saint-Yves.

Notre chanoine énumère aussi les <u>bulles concernant Saint-Yves</u>

- 3 bulles du Pape Clément données en Avignon, "touchant la canonisation et translation du Glorieux Saint-Yves, et concessions d'indulgences à perpétuité, à tous les fidèles qui visiterant église, chapelle et tombeau du Saint aux deux fêtes principales.
- Une bulle du Pape Sixte de 1472, avec , est-il précisé "sceau et fil de soye jaune incarnat ", bulle qui interdit et excommunie" pirates, corsaires, pillards et larrons venus tant par mer que par terre, d'Angleterre et autres provinces, troublans et inquiétans les pèlerins et personnes dévôtes qui visitent l'église cathédrale de Tréguier pour y gaiguer des indulgences".
- Des lettres de protection et de sauvegarde du Duc François en 1463 allaient dans les mêmes sens et voulaient défendre les pélerins contre les incursions des pirates anglais qui empêchent d'aborder l'église par mer.
- En 1491, lettre du Seigneur de la Trémoille, Lieutenant Général du Roy auprès du Pais et Duché de Bretagne reconnaissant "avoir reçu serment et honneur rendu au Roy en sa personne, à Guingamp, par les gens d'église et bourgeois de Lantreguer, par quoy" ils sont pris à la sauvegarde du roi ainsi que ceux du Minihy et des paroisses de Plouguiel et de Plougrescant, avec défense faite aux gens de guerre de loyer, piller, fourrager. Défense dont on a vu qu'elle n'avait guère été respectée en 1590 !
- Il y a aussi <u>des lettres concernant les reliques</u> : celle du roi Charles remerciant pour des reliques envoyées à son cousin le roi de Chypre délivré d'un grand péril par l'intercession du Saint, celle de la Congrégation de Saint-Louis à Rome remerciant de l'envoi qui lui en a été fait en 1637, tandis que le supérieur du Tiers-ordre de Saint-François "de la province de Saint-Yves en France" en demande pour son couvent de Nazareth à Paris, et que Messire J.B. de Kerguezay, Seigneur de Kervel reconnais "avoir reçu de l'évêque et du chapitre une boétte d'argent contenant des reliques de Saint-Yves pour les présenter à sa Majesté" (1639) -

Ce qui peut nous étonner étant donné la popularité de Saint-Yves, c'est un procès intenté en 1663 au Seigneur de <u>Kermartin</u> parce qu'il voulait mettre ses armes en la

chapelle et qu'il n'avait droit qu'à un banc dans la nef et une tombe ; mais à l'époque on était si intransigeant sur ce sujet !

Le Minihy par ailleurs était <u>lieu d'asile</u> et le chapitre possédait des "Lettres concédées à Alain Le Torz, criminel réfugié en la ville de Lantréguer comme en un lieu de sauvegarde pour y jouir de ce privilège concédé par le Duc Jean à cause de sa dévotion aux Saints Patrons de la Cathédrale, Saint-Yves et Saint-Tugdual, en 1412" - En échange de ce droit, le criminel payait 5 sols au provost de la ville.

On ne peut terminer cet aperçu sans mentionner une pièce capitale de ces archives du chapitre. C'est la fondation faite par le Duc Jean, le 7 octobre 1420, dont voici un extrait : "Par acte du 7 octobre 1420, Jean, duc de Bretagne, Comte de Montfort, pour la dévotion qu'il avait pour Saint-Yves ayant choisi sa sépulture en l'église de Tréguier fit une fondation de divin service à la dotation de certaines rentes pour être en la dite église un certain nombre de messes, processions et anniversaires comme suit (....) dont le montant, 800 livres de rente est partagé entre l'évêque, les -chanoines, vicaires, chapelains..."

Cette fondation est accompagnée d'un autre texte dont les archives ne conservaient qu'une "copie non garantie" sur vélin par laquelle les terres de Plouguiel et Plougrescant confisquées à Olivier de Blois, ex-comte de Penthièvre étaient remises à Henry du Parc, Seigneur de la Roche-Jagu, premier chambellan du Duc pour le remercier "d'avoir poursuivi la délivrance du Duc à main armée".

Une autre pièce spécifie que le Duc est enterré dans <u>la chapelle dite du Duc</u> qu'il avait fait bâtir en l'honneur de Saint Yves et qu'il y repose "sous un grand coffre de bois qui sert de lutrin et sur lequel il y avait autrefois un drap mortuaire".

Mais ce ne fut pas sans difficulté qu'eût lieu cette inhumation, le chapitre de Nantes voulant conserver le corps du Duc et refusant de le remettre aux deux députés du chapitre de Tréguier, malgré un acte du 19 Mai 1441 signé des trois fils du Duc, François, Pierre et Gilles, qui s'engageaient à respecter sa fondation et sa volonté d'être inhumé à Tréguier. De cet acte, les archives possédaient deux originaux.

Notre chanoine nous donne aussi quelques indications <u>concernant</u> <u>les confréries</u>, dont celle de Saint-Tugdual.

Elle est "en possession de recevoir une livre de cire de tous les apprentis tisserands. Tous les compagnons du dit métier sont des <u>maitres</u> lorsqu'ils tiennent boutiques et des <u>fistoliers</u> au marché de Tréguier". Et pour entrer dans cette confrérie, il faut payer 3 livres, 4 sols.

Nous savons de même que les garçons tailleurs entrant en apprentissage doivent payer 12 livres à la confrérie de Notre-Dame de Pitié et que l'on doit verser 1 livre 4 sols pour avoir le droit d'ouvrir une boutique. Les maitres, eux, payent 1 sol à Pâques.

Les cahiers mentionnent aussi la <u>translation des reliques de Saint-Tugdual, Saint-Brieuc et Saint-Papuer - (? qui était-ce ?)</u> trouvées en la chapelle Royale de Saint-Aubin au chateau de Crépy en Valois en 1649 - (On sait que les reliques de Saint-Brieuc étaient déjà parties se promener à Angers en 1240).

On peut aussi parler des jugement rendus à Vannes, Saint-Malo ou ailleurs, mais ces cahiers d'un chanoine n'étant qu'un inventaire d'archives ne donne pas toujours de détails. Pour finir sur une note amusante, mentionnons un procès de 1706 à propos de la musique. Les chanoines voulaient la réduire pour faire des économies et lorsque la veille de la Saint-Jean, Guillaume se présenta avec son serpent, les chanoines semèrent le trouble pendant la cérémonie des premières vêpres et allèrent même jusqu'à adresser une lettre injurieuse à l'évêque qui leur semblait prendre parti pour les musiciens. Las ! ils furent condamnés et durent demander pardon à l'évêque en-réunion plénière du chapitre !

Il faut bien terminer, et ce sera en rendant hommage aux chanoines pour toutes les tâches accomplies et en disant avec l'historien Gimpel qu'ils ont bien mérité le "glorieux titre des bâtisseurs de cathédrales".



Hadame BAIN LORS d'une conference Note : Les chanoines ne pouvaient partir en pélerinage sans autorisation, et encore celle-ci était-elle d'une durée limitée (ex : à Metz, une fois l'an et pour 10 semaines) Les ecclésiastiques voyageaient à dos de mule.

Bibliographie

Archives paroissiales
Bulletin Société d'Émulation des Côtes-du-Nord- T.CV
Archéologia-Dossier 20
"Chartres" - Georges Monmarché
"Reims" - C. Gouvezier
"Quand Reims bâtissait sa cathédrale" - D. Pellus
"Les bâtisseurs de cathédrale" Gimpel
D. Jacobs

"Saint-Brieuc" - Y. Lavoquer

Nous tenons à remercier Monsieur Jean Bain qui nous a autorisé à publier ce texte de sa maman.

Nous sommes très sensibles à cet honneur et ravis que le travail de Madame Bain ne_s reste pas dans des cartons.

Nous retrouvons dans ce texte toute la minutie et l'application que Madame Bain appoi⁻tait à son travail.

Nous avons ainsi le plaisir de lire un texte passionnant, remarquablement bien écrit et très vivant !

LISTE des OUVRAGES récemment acquis par l'Association

- Les NOMS DE LIEUX BRETONS de HAUTE-BRETAGNE J.Y. Le Moing Ed. Coop Breizh/ Spezet
- Les CERAMIQUES MEDIEVALES PARISIENNES Classification et typologie par J.
 Nicourt Ed. Jeunesse Préhistorique et Géologique de France.
- La Révolution dans le Trégor s "Les BLEUS, les BLANCS et les. AUTRES ... Ve Trégor 89
- Le TEMPS de la PREHISTOIRE 2 volumes -Ed. Archeologia
- VILLAGES GAULOIS et PARCELLAIRES ANTIQUES J.P. Le Bihan -Ed. Cahier du Quimper Antique N° 1 1984
- Un VILLAGE CORIOSOLITE sur l'Ile des Ebihens (Saint-Jacut-de-la-Mer) L. Langougt - Ed. Centre Régional d'Archéologie . d'Alet
- BARNENEZ CARN GUENNOC par P.R. Giot Ed. Travaux du Laboratoire "Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire et Quartenaire Armoricains " Rennes Equipe N° 27 du C.N.R.S.
- L'AGE DU BRONZE par J. Briard -Ed. Errance
- ARCHEOLOGIE DU PAYSAGE AGRAIRE ARMORICAIN par P.R. Giot, M. Batt et M.Th. Morzadec -
 - Ed. Travaux du Laboratoire "Anthropologie, Préhistoire, etc" Rennes Equipe ${\tt N}^\circ$ 27 du C.N.R.S.
- ARCHEOLOGIE ET PEUPLEMENT dans le TREGOR OCCIDENTAL par J.T. Tinevez-Ed. Travaux du Laboratoire "Anthropologie, Préhistoire, etc ..." Rennes UPR 403 du C.N.R.S.
- MEGALITHES de HAUTE-BRETAGNE sous la Direction de J. Briard Ed. D.A.F.
- La CIVITAS GALLO ROMAINE des RIEDONES Milieu Rural Dar G. Leroux -Ed.
 Institut Culturel de Bretagne Skol Uhel Ar Vro Centre Régional d'Archéologie d'Alet.
- Collection "Patrimoine Archéologique de Bretagne"
 - + La CIVITAS GALLO ROMAINE des CORIOSOLITES Milieu Rural L. Langoiet et M.Y. Daire -
 - Ed. Institut Culturel de Bretagne Skol Uhel Ar Vro Centre Régional d'Archéologie d'Alet.
 - + Les MOTTES MEDIEVALES d'ILE ET VILAINE par M. Brand'honneur Ed. I.C.B. Skol Uhel Ar Vro et CeRAA.
 - + Les STELES de l'AGE DU FER dans le LEON par M.Y. Daire et P.R. Giot-Ed. I.C:B., Skol Uhel Ar Vro et Travaux du Laboratoire etc ...

- Collection *Les COTES D'ARMOR AU NATUREL" :
 - + A la découverte du Yaudet, commune de Ploulec'h Ed. Cons. Gén.
 - + Sentier de découverte des falaises de Plouha Ed. Conseil Général
- SAINT MELAINE et les BEAUMANOIR par Yves-Pascal Castel -
- Actes de la Journée Archéologique de Bretagne 27 octobre 90 Rennes •
- Naftre, Vivre et Mourir à PLESTIN eu 18ème siècle par Y. Coativy et M. Moretti Ed. Centre Culturel de Plestin.
- REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'OUEST -
 - + N° 5 1988
 - **+ N°** 6 **-** 1989
 - + Supplément "Hommage à P.R. Giot" 1990 -

Ces ouvrages et bien d'autres sont à la disposition des membres de l'Association. Nos bibliothécaires se tiennent à leur disposition lors des réunions (en principe le Ier samedi de chaque mois) et sur demande à Mme Le Brozec (Tel; 96 48 35 98).

SOMMAIRE 1990

Memento - Renseignements pratiques

Bilan ACTIVITES 1990	1
PROJETS 1991	6
CONTE, à partir d'une histoire vraie	9
Aperçu sur les JUBES du TREGOR	10
Compte-rendu de la sortie en PRESQU'ILE DE RHUYS par Janine Wartel	11
Compte-rendu de la sortie autour de PORNIC par Janine Wartel	16
La journée sur MILLIAU, par Janine Wartel	19
La chapelle SAINT-MARC, Lannion par Pol-Gilles de Parscau	20
Une fouille de sauvetage: l'atelier de sel de LANDRELLEC par Marie-Yvane Daire	27
"A propos des cahiers d'un chanoine" ,texte intégral d'une causerie donnée par Madame Bain en 1978	42
Liste des OUVRAGES récemment acquis par l'Association, et disponibles à la bibliothèque.	55